



COP 26

# L'Afrique fustige la réticence des pays industrialisés



Quelques dirigeants africains présents à la COP 26DR

De Denis Sassou N'Gusso à Mohamed Bazoum en passant par Félix Tshisekedi, Lazarus McCarthy Chakwera et Uhuru Kenyatta jusqu'à Umaro Sissoco Embaló, les chefs d'Etat du continent ont dénoncé la réticence des pays industrialisés quant à la mobilisation des financements nécessaires à la concrétisation de leurs engagements.

« Les grandes difficultés auxquelles se heurte l'application de l'article 6 de l'Accord de Paris, qui engage les pays riches à soutenir les efforts d'atténuation et surtout d'adaptation des pays en développement, en sont la preuve évidente », a déclaré le président congolais, Denis Sassou N'Gusso, à la tribune de la COP 26.

Page 16

GUÉORGUI TCHEPIK

## « Le Congo compte parmi les partenaires privilégiés de la Russie »



Présence russe en Afrique, coopération économique et militaire, formation des cadres africains, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Fédération de Russie en République du Congo, Guéorgui Tchepik, clarifie, dans une interview exclusive aux Dépêches de Braz-

zaville, la position de son pays qui, selon lui, a toujours œuvré pour aider le continent africain dans sa marche vers le développement. « Nous sommes toujours en Afrique et nous ne sommes pas ici contre qui que ce soit. Les pays de l'Occident se montrent parfois nerveux face au retour de la Russie en Afrique (...). Les pays d'Afrique équatoriale sont nos partenaires traditionnels, mais la République du Congo compte parmi les partenaires privilégiés de la Russie », a indiqué le diplomate russe.

Page 8

GOUVERNANCE PUBLIQUE

## Les jeunes revendiquent leur place au sein des instances de décisions

A la faveur de la Journée africaine de la jeunesse placée cette année sur le thème : « Définir le futur aujourd'hui, une solution menée par les jeunes pour construire l'Afrique que nous voulons », les jeunes ont plaidé pour leur représentativité dans les instances de prise de décisions. Réunis à l'occasion le 1er novembre au Centre international de conférence de Kintélé, dans la banlieue-nord de Brazzaville, sous le patronage du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, des jeunes venus du Burkina Faso, de la Mauritanie, du Burundi, du Cameroun, du Tchad, du Gabon, de la République démocratique du Congo, du Rwanda et de la République centrafricaine ont exprimé leurs aspirations au cours d'un dialogue intergénérationnel.

Page 3



Les officiels posant avec les participantsDR



DISPARITION

## El Hadj Djibril Bopaka inhumé au cimetière islamique

Décédé le 1er novembre des suites de la covid-19, au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, le président de l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo et du Conseil islamique a été inhumé le 2 novembre. El Hadj Djibril Bopaka était un homme d'affaires engagé et amoureux des médias. Il dirigeait également une plateforme de la société civile dénommée « L'œil du peuple ».

Page 2

JUDO

## Les ligues de la Bouenza, de la Lékoumou et du Niari installées

Page 11

EDITORIAL

## Franc-parler

Page 2

## ÉDITORIAL

## Franc-parler

Alles et ceux qui doutaient de la capacité des pays africains à faire entendre leur voix avec suffisamment de force lors de la Conférence sur le climat (COP 26) qui vient de débiter à Glasgow, en Ecosse, nous conseillons de lire avec la plus grande attention le message que notre président a envoyé lundi, dès l'ouverture de cette nouvelle grand-messe, aux nations industrielles qui polluent le plus fortement l'air que nous respirons et qui mettent en péril l'humanité tout entière.

Parlant au nom de la Commission Climat du Bassin du Congo, qui regroupe seize Etats de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'est ainsi que le Maroc, Denis Sassou N'Guesso n'a pas, comme on dit en langue populaire, mâché ses mots. En témoignent les trois phrases suivantes : « Le Bassin du Congo rend au Monde des services écosystémiques inestimables mais que reçoit-il en échange ? Hélas très peu. En effet, les pays industrialisés à qui incombe la responsabilité historique du dérèglement climatique se montrent réticents à mobiliser les financements nécessaires à la concrétisation de leurs engagements ».

Le signal ainsi envoyé par l'Afrique aux puissants de ce monde dès le début de cette nouvelle COP ne saurait être plus clair. Outre le fait qu'il résume en quelques mots bien sentis une réalité accablante dont les conséquences prévisibles sont à tous égards dramatiques pour l'humanité tout entière, il rompt avec la règle non écrite des « sommets » planétaires selon laquelle les dirigeants parlent, discourrent, promettent, professent abondamment mais ne se sentent nullement tenus de respecter leurs engagements. Avec comme conséquence la non-exécution des engagements pris solennellement et la main sur le cœur comme cela s'est produit au terme de la COP 21 au Bourget, près de Paris.

Alors que les feux étaient tous au rouge à la veille de l'ouverture du sommet de Glasgow en raison de l'incapacité des Etats pollueurs à prendre la juste mesure de leur responsabilité, l'un au moins se met au vert : celui du franc-parler des pays du Grand Sud qui n'hésitent pas à dire tout haut ce que pensent les peuples du Tiers-monde à propos du dérèglement climatique. Même si rien n'est encore joué, il se pourrait bien, dans ce contexte, que les Grands de ce monde comprennent enfin que le temps du discours est passé, que celui de l'action est venu, que l'humanité ne leur pardonnera plus leur inertie criminelle.

Les Dépêches de Brazzaville

## DISPARITION

## El Hadj Djibril Bopaka décédé des suites de la covid-19

Le président de l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo (Unoc) et président du Conseil islamique décédé le 1<sup>er</sup> novembre au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, des suites de la covid-19, a été inhumé le lendemain au cimetière islamique.



Djibril Bopaka a marqué l'histoire dans divers domaines de la vie en République du Congo. Son engagement et sa détermination ont fait qu'il occupe une place dans l'arène des entrepreneurs congolais. En tant que président de l'Unoc, il a milité pour le règlement de la dette intérieure due aux opérateurs économiques du Congo.

Il était également président de l'œil du peuple, une plate-forme de la société civile regroupant plus de deux cents organisations non gouvernementales et associations actives dans les actions tendant au développement et à l'amélioration du bien-être de la population.

Dans les années 1970, El Hadj Djibril Bopaka était chargé de gestion de stocks des établissements Jackson. De 1973 à 1974, il était devenu contrôleur général dudit établissement. Une année après, il était nommé chef du personnel à la boulangerie Charlie. La même année, il avait créé et géré des entreprises Congo Business Coopération, sous-traitance auprès des établissements Peintex-Bedar. De 1976 à 1997, l'entrepreneur avait créé et géré l'entreprise Etracob briqueterie et menuiserie ; la quincaillerie Bopaka peinture Muana Mboka et l'entreprise Bopaka Import-Congo. De même, durant son parcours, il a

assuré multiples fonctions dans les commissions de gestion et de l'économie dans de nombreuses institutions nationales et internationales.

Engagé dans la vie politique depuis 1990 au côté du chef de l'Etat congolais, El Hadj Djibril Bopaka était aussi un grand artisan du changement de la Constitution en 2015. Il fut décoré grand officier dans l'ordre du mérite congolais. Né le 20 juin 1954 à Mossaka, dans le département de la Cuvette, ce père de famille avait forgé son esprit dans la pratique du karaté, ceinture noire 2e dan depuis 1980.

Lopelle Mboussa Gassia

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,  
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,  
Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,  
Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Tonto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),  
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## JOURNÉE AFRICAINE DE LA JEUNESSE

## Des jeunes revendiquent leur place dans les instances de décisions

Réunis le 1er novembre au Centre international de conférence de Kintélé, dans la banlieue-nord de Brazzaville, à l'occasion de la Journée africaine de la jeunesse, sous le patronage du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, des jeunes du continent ont exprimé leurs aspirations au cours d'un dialogue intergénérationnel.

Placée sur le thème « Définir le futur aujourd'hui, une solution menée par les jeunes pour construire l'Afrique que nous voulons », l'édition 2021 de la journée a été célébrée en République du Congo par des jeunes venus du Burkina Faso, de la Mauritanie, du Burundi, du Cameroun, du Tchad, du Gabon, de la République démocratique du Congo, du Rwanda et de la République centrafricaine. Proclamée et instituée en 2006, la Journée africaine de la jeunesse est une occasion offerte aux dirigeants du continent d'exploiter le potentiel des jeunes et d'en tirer profit pour améliorer la vie de ceux qui y vivent.

Le coordonnateur du comité ad hoc, Bersol Exaucé Ngambili Ibam, a rappelé que dans certaines sous-régions dont l'Afrique occidentale et centrale, les jeunes représentent plus de 60% de la population. « Cette journée est importante parce que les jeunes non seulement forment la majorité de la population, mais sont aussi le plus grand atout du continent... Nous devons renforcer les investissements en faveur de la jeunesse. Nous, jeunes africains engagés, avons cessé de nous désiner ailleurs, nous nous concentrons sur la construction de l'Afrique », a déclaré l'ancien président du Conseil national de la jeunesse du Congo.

Rendant publique la déclaration du président de la commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, la présidente du Conseil national de la jeunesse du Cameroun, Fadimatou Yao Ousmanou, a souligné l'importance de la mobilisation des jeunes dans la responsabilité et l'obligation de rendre des comptes.



Le ministre en charge de la Jeunesse, Hugues Nguélonzé, quant à lui, a rappelé que l'organisation de cette rencontre est une manière louable de célébrer la reconnaissance accrue des jeunes en tant qu'agent clé pour le changement social et la croissance économique dans tous les domaines de la société africaine. Ceci conformément aux aspirations de l'agenda 2023. « La jeunesse doit donc être une force de propositions et d'actions capable de produire des résultats devront améliorer de façon substantielle l'univers africain. Elle doit être une force porteuse de changement d'une réelle dynamique dans l'innovation et la créativité pour le continent », a-t-il souligné.

#### La jeunesse interpelle les gouvernants

Le fait marquant de la célébration de cette journée a été le dialogue intergénérationnel avec pour thématique

« Jeunes, levons-nous et bâtissons ». Le Premier ministre congolais, Anatole Collinet Makosso, était face à la jeunesse pour débattre des préoccupations des jeunes, entre autres, l'immigration ; l'éducation; la formation qualifiante et l'emploi; la sécurité et la paix ainsi que la recherche et l'innovation. Les jeunes ont également interrogé le chef du gouvernement congolais sur le dernier sommet France-Afrique organisé par le président français, Emmanuel Macron. Pamela de la République centrafricaine a, par exemple, interpellé les dirigeants africains sur les crises à répétition observées sur le continent. Selon elle, l'une des raisons est la mauvaise gouvernance et la démocratie qui a pris une autre tournure en Afrique. « Nous devons être vos partenaires. Pour régler ces problèmes, il faut que nous ayons de la place à vos côtés ; nous avons des politiques qui ne sont pas adap-

tées aux besoins et aux aspirations des jeunes. Si l'on veut développer l'Afrique, si l'on veut que l'Afrique se développe, il faut prendre en compte les besoins et aspirations des jeunes qui ont le leadership, qui ont des compétences pour contribuer au développement de leur pays », a-t-elle proposé, s'appuyant sur la résolution 22-50 du Conseil des Nations unies qui demande aux Etats membres d'impliquer les jeunes à tous les niveaux.

Adhérent à certaines propositions faites par les jeunes, Anatole Collinet Makosso a invité la jeunesse africaine à changer de paradigme. Pour le Premier ministre congolais, les dirigeants africains sont convaincus qu'ils ont une jeunesse prête, formée et capable de relever les défis. « Le seul problème est que la jeunesse africaine n'est pas convaincue de sa formation, parce qu'elle critique le système éducatif qui l'a formée.

Les officiels posant avec les participants DR Comment veut-on qu'on soit pris au sérieux par nos partenaires si la jeunesse africaine continue à confesser que nous avons un système éducatif moribond ? », s'est-il interrogé.

Il a, par ailleurs, rappelé que dans plusieurs pays africains, des jeunes promus aux postes de responsabilités sont souvent victimes des attaques de leurs collègues dans les réseaux sociaux, alors que ces derniers ont consenti d'énormes efforts pour défendre la cause juvénile. « Il faut donc changer de paradigme, il faut commencer par faire la promotion de vos jeunes qui sont élevés en dignité », a-t-il poursuivi.

S'agissant de la rencontre Macron-jeunesse africaine, Anatole Collinet Makosso a indiqué que la fosse note est de l'avoir comptabilisée comme 28e Sommet parce qu'on ne peut pas compter deux choses de natures différentes.

Parfait Wilfried Douniama

## GESTION DES CITÉS

## Urbanistes et architectes renforcent leurs compétences

Les cadres des municipalités et architectes du Congo apprennent à mieux se servir des outils de développement urbain, en vue de relever notamment le défi relatif à la démographie auquel fait face la plupart des villes africaines.

La formation organisée par le Réseau africain des compétences urbaines réunit les membres de cette organisation venus du Niger, du Togo, du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun et du Congo, pays hôte. « La rencontre de Brazzaville est pour nous l'occasion de lancer nos projets de Groupement d'intérêt économique (GIE). Il s'agit de la formation des membres du réseau et des acteurs de la ville, ainsi que de l'école africaine des métiers d'architecture et d'urbanisme », a expliqué le commissaire général du réseau, Karimou Koné.

« On a constaté que les autorités locales qui gèrent nos villes ne sont pas suffisamment outillées pour planifier, créer, gérer nos cités. Au regard de ces manquements constatés au sein des administrations décentralisées, nous avons décidé de former leurs directions techniques à mieux cerner les problèmes de la ville en vue de trouver les solutions », a poursuivi Karimou Koné.

Représentant le maire de Brazzaville, le vice-président du Conseil municipal et départemental, Guy Marius Okana, a indiqué que ce sixième conclave arrive à point nommé pour renforcer les connaissances et les compétences des acteurs locaux dans la gestion des domaines stratégiques de la vie urbaine. « Le projet GIE, volet formation, est pour nous une véritable opportunité car, il permet de reformer les cadres des municipalités aux outils de développement urbain en vue de faire face aux divers maux qui minent les villes africaines, notamment la démographie », a indiqué Guy Marius Okana.

Pour le président de l'Ordre des architectes du Congo, Antoine Beli Bokolojoue, cette formation de partage d'expériences sur les outils de planification et d'aménagement des cités permettra aux participants de prendre en charge leurs propres villes.

Créé en 2017 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, le Réseau africain des compétences urbaines compte actuellement une trentaine de membres.

Lopelle Mboussa Gassia

## ENVIRONNEMENT

## Eliminer l'usage de la peinture au plomb au Congo

L'utilisation de la peinture au plomb constitue un véritable problème de santé publique, car le métal est hautement toxique et potentiellement cancérigène. Ce mélange est présent dans les maisons, les bâtiments publics, les entreprises...

Aucune étude n'est disponible pour l'instant pour mesurer l'ampleur des risques liés à l'usage de la peinture faite à base du plomb en République du Congo. Mais les experts sont unanimes sur le fait que ce produit, peinture à eau ou à l'huile, continue d'être commercialisé et utilisé dans le pays, en dépit des alertes données par les Nations unies et les ONG comme l'Alliance mondiale pour l'élimination de la peinture au plomb.

L'association Action sur l'environnement et le développement (AED), avec le soutien de ses partenaires, s'est engagée en faveur de l'élimination de la peinture au plomb au Congo. L'AED a débuté, le 29 octobre dernier à Brazzaville, une sensibilisation sur la prévention de l'intoxication au produit. La campagne vise à prévenir les pouvoirs publics, les organisations des consommateurs, les importateurs et commerçants au sujet de la toxicité du produit.

Selon le président de l'AED, le Dr Eugène Loubaki, la sensibilisation a pour objet de permettre aux parties prenantes de comprendre les risques sanitaires et environnementaux, de donner un aperçu de la loi proposée

par l'alliance et, surtout, d'accélérer l'adoption d'un projet réglementant les conditions d'importation, de production et de commercialisation, appelé « Décret réglementant la gestion de la peinture au plomb et de matériau de revêtement similaire en République du Congo ».

« Il faut faire un éventaire, un diagnostic de la situation avant de pouvoir décider (...) Les peintures mises dans les maisons ne peuvent pas être enlevées, ce serait une solution qui n'est pas faisable. Mais il faut que les peintures qui contiennent du plomb ne soient plus vendues dans le commerce, ne soient appliquées dans nos maisons et dans les différentes décorations », a estimé le Dr Eugène Loubaki, insistant sur l'implication des parlementaires pour l'adoption d'une loi spécifique.

Le plomb est ajouté dans les peintures, explique Joseph Moudzinguola, un des intervenants dans la sensibilisation, pour les rendre plus brillantes et sèches rapidement une fois mises sur le mur, mais aussi pour lutter contre la corrosion. De nos jours, soutiennent les experts, des alternatives existent comme des

intrants vendus sur le marché international. Président de l'Association des consommateurs, Eric Malonga Malonga exhorte les autorités à renforcer le contrôle pour garantir la sécurité et la santé de la population. Il faut savoir que l'intoxication au plomb, ou saturnisme, est irréversible pour la santé humaine et animale. Elle est particulièrement grave chez les personnes âgées, les femmes enceintes et les enfants en bas âge, où l'on retrouve des cas d'insuffisance rénale, d'atteintes neurologiques graves, de stérilité ou de cancer. Si l'on respire ou si on avale ces résidus de peinture, le plomb se fixe entre autres dans le foie, la moelle osseuse, le système nerveux, attaquant violemment le métabolisme.

Pour détecter ce mauvais produit, l'usage d'un appareil portable à fluorescence X, ou un prélèvement direct, permet d'analyser la concentration de plomb dans les murs d'un logement. Selon des études, si la concentration en plomb est supérieure à 1 mg/cm<sup>2</sup>, il est exigé d'effectuer des travaux pour supprimer le risque d'exposition.

Fiacre Kombo

## RÉFORME DE L'ÉTAT

## L'Union européenne réaffirme sa volonté d'accompagner le Congo

L'ambassadeur chef de délégation de l'Union européenne (UE) en République du Congo, Giacomo Durazzo, a réaffirmé la volonté de son institution d'accompagner ce pays en matière de réforme de l'Etat, au cours d'un entretien avec le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'État, Luc Joseph Okio, le 30 octobre.

L'accompagnement de l'UE au ministère délégué chargé de la Réforme de l'État s'inscrit beaucoup plus dans la rationalisation de la gestion des effectifs de la Fonction publique et de la digitalisation de l'administration au Congo. L'ambassadeur chef de délégation de l'UE a réaffirmé cette volonté à sa sortie de l'échange avec le ministre Luc Joseph Okio.

« Je voudrais remercier le ministre pour cet entretien très chaleureux et très important. Le ministre m'a exposé la raison d'être de ce nouveau ministère qui vient d'être créé et les besoins en termes d'appui de coopération avec l'Union européenne. Notre institution considère qu'effectivement, la question de la réforme de l'État est un aspect très impor-



Le ministre Luc Joseph Okio et l'ambassadeur de l'UE Giacomo Durazzo/DR

tant de notre partenariat. Nous avons échangé sur les possibilités du soutien au ministère et les activités prioritaires. Nous allons sûrement continuer à nous voir et à nous parler pour trouver des voies et moyens afin d'appuyer le

ministère dans cette action », a déclaré Giacomo Durazzo.

Quant à la formation du personnel dudit ministère pour mener à bien des réformes de l'État, le diplomate de l'UE a souligné que c'est un aspect qui a été évoqué avec

le ministre, tout en indiquant que c'est un vaste chantier. « Il y a beaucoup de travail à faire. Il faudra donc identifier les priorités et voir ça avec d'autres partenaires (puisque nous ne sommes pas le seul partenaire qui s'intéresse aux

réformes de l'État) et quels sont les chantiers sur lesquels nous interviendrons plus par rapport à d'autres partenaires », a-t-il fait savoir.

Enfin, sur l'appui technique et financier, Giacomo Durazzo a indiqué qu'il y a des assistances techniques à court et long termes. Il a précisé que l'UE est dans un lancement d'une nouvelle phase de son partenariat avec le Congo à travers la mobilisation du nouvel instrument, car le Fonds européen de développement a pris fin. Dorénavant, l'UE est dans un nouvel instrument appelé « Europe globale » dans lequel, pour le Congo, il sera identifié les réformes de façon globale comme un aspect important de son intervention et de ses priorités.

**Bruno Okokana**

## JUSTICE

## Les magistrats formés à l'ENM de France se constituent en réseau

Le « Réseau des magistrats étrangers formés à l'École nationale de magistrature » de France (EuNoMie), composante Congo, a été lancé officiellement le 29 octobre à Brazzaville, par l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau.

Le « Réseau des magistrats étrangers formés à l'École nationale de magistrature » est une organisation professionnelle spécialisée, regroupant l'ensemble des magistrats ayant été formés à l'École nationale de magistrature (ENM) basée en France. L'organisation est mondiale mais le Congo a été choisi pour abriter son lancement officiel.

« Nous procédons aujourd'hui à la première inauguration du Réseau des magistrats étrangers formés à l'ENM (EuNoMie), et cette première mondiale a eu lieu en République du Congo. Si l'ENM a choisi le Congo pour lancer l'EuNoMie, c'est parce que c'est ici qu'a été créée la première association des magistrats formés à l'ENM. L'ambassade de France appuie le développement du secteur de la justice au Congo depuis 1960. A ce jour, plus de 180 magistrats ont été



Les magistrats du réseau/DR

formés en France. Le succès attendu de la modernisation du Congo se jouera en grande partie au cœur de la justice », a souligné l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau. L'EuNoMie permet aux ma-

gistrats du réseau d'échanger l'expérience professionnelle afin d'améliorer leurs prestations au profit d'une justice bien rendue. Ce réseau poursuit trois objectifs fondamentaux. Il s'agit de soutenir la création d'as-

sociations nationales ; permettre des échanges sur les pratiques et expériences judiciaires ; de diffuser les valeurs éthiques et déontologiques ainsi que de promouvoir une culture judiciaire commune.

Depuis 1958, l'ENM délivre une formation pratique et professionnalisante aux magistrats français ainsi qu'aux juges et procureurs venus des pays étrangers. Par la création du réseau EuNoMie, elle souhaite désormais permettre aux magistrats étrangers formés à l'ENM de garder un lien privilégié, mais aussi de promouvoir la notion d'appartenance à un corps de métier et à une communauté internationale de la magistrature.

**Firmin Oyé**

**«...A ce jour, plus de 180 magistrats ont été formés en France. Le succès attendu de la modernisation du Congo se jouera en grande partie au cœur de la justice »**

## UNIVERSITÉ DENIS-SASSOU-N'GUESSO

## Le comité de direction entérine le budget 2022

La deuxième session ordinaire du comité de direction de l'Université Denis-Sassou-N'Gusso (UDSN), présidé par le Pr Théophile Obenga, a validé le 29 octobre à Brazzaville les programmes de formation des licences ainsi que le budget exercice 2022 à 5 600 000 000 FCFA qui avait été adopté en conseil inaugural de cette institution d'enseignement supérieur.

Le comité de direction a aussi approuvé le plan stratégique de développement, les programmes de formation de la faculté des sciences appliquées, notamment des licences de maths-informatique, de physique, de chimie et de biologie.

Par la même occasion, les membres du comité de direction de l'UDSN ont entériné le calendrier universitaire 2021-2022, le règlement intérieur, la charte des examens et la répartition des frais d'inscriptions pédagogiques.

Le rapport d'activités de démarrage, le programme d'activités 2021-2022, le recrutement de quatre-vingt-quinze enseignants ainsi que le cadre comptable et financier, précisément l'arrêté



Le président de l'UDSN, Ange Antoine Abéna, et le président du comité de direction, le Pr Théophile Obenga. Adiac

portant règlement financier, plan comptable, nomenclature budgétaire ont aussi été approuvés par les membres du comité de direction de l'UDSN.

Se prononçant sur la nécessité du plan stratégique de

développement 2022-2026, le Pr Théophile Obenga a demandé la prise en compte de toutes les actions qui renforceraient l'ambition de l'UDSN à devenir une institution d'excellence au niveau panafricain.

Ainsi donc, le plan stratégique de développement de cette université comprend six objectifs stratégiques déclinés en vingt et une actions et cent neuf activités. Les objectifs stratégiques s'appuient quant à eux sur le

Plan national de développement 2018-2022.

Le président du comité de direction a aussi suggéré l'introduction des enseignements sur l'histoire et l'épistémologie des sciences, les héritages culturels, scientifiques de l'humanité dans les programmes d'enseignement afin de permettre aux apprenants d'avoir plus de connaissances.

Signalons que les membres du comité de direction de l'UDSN envisagent l'implantation d'un centre africain de recherche en intelligence artificielle sous le financement des Nations unies et de mener plusieurs actions de coopération auprès des missions diplomatiques et des institutions internationales.

**Fortuné Ibara**

## EDUCATION

## 45 pédagogues formés à une nouvelle méthodologie de l'enseignement

La mise en œuvre du programme d'apprentissage socio-émotionnel intitulé Lions Quest développe cinq compétences de vie, notamment la conscience de soi, la gestion de soi, la gestion des relations, la conscience sociale et la prise de décision responsable.

La session qui va durer trois jours a pour objectif d'appréhender les différentes dimensions d'enseignement qu'on appelle Lions Quest qui se distinguent des autres programmes qui s'applique sur une méthodologie spécifique, notamment sur le triptyque parents-familles-communautés.

Organisée par la Fondation Lions Quest Congo, cette session est la concrétisation du partenariat signé en 2019, à Brazzaville, avec le ministère en charge de l'enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, qui accompagne cette série de formations par la mise à la disposition d'un service d'éducation du Lions Club international à six écoles à Brazzaville et trois écoles à Pointe-Noire.

Le gouverneur de District 403 B1 du Lions Club international, Glorieuse Mbe Emame, présent à l'ouverture de cette session, a fait passer un message d'ouverture d'esprit aux apprenants, sur les habitudes, la façon de fonctionner de chacun, sur le processus que chacun d'eux applique un peu machinalement, ainsi, du fait que ce programme amène un changement dans la façon de voir les choses, de les comprendre et



Le gouverneur de District Glorieuse Mbe Emame (au centre) et la formatrice du programme Lions Quest, Sylvie Ekouya

de les appliquer. « Les enseignants qui sont là, sont venus pour apprendre à prendre les élèves autrement ; à prendre les familles autrement, à fonctionner avec eux ; à donner le message aux enfants autrement, pour que les enfants puissent s'exprimer, et ainsi un enfant qui aura la possibilité de dire ce qu'il pense, et de dire ce qu'il veut faire, n'ira pas chercher un autre message à l'extérieur et ramener des mauvais comportements », a-t-elle soutenu.

« Il s'agit d'un programme qui se distingue des autres programmes, parce qu'il a d'abord

un curriculum, c'est-à-dire possède des manuels qui vont de la dernière année de la maternelle, jusqu'à la terminale. Il s'applique sur une méthodologie spécifique, notamment triptyque, à savoir parents-familles-communautés », a déclaré Sylvie Ekouya, formatrice de Lions Quest, ajoutant que quand un enfant apprend une leçon à l'école, le parent peut suivre. Cela veut dire, a-t-elle précisé, que ce que l'enfant fait à l'école, il doit voir s'il l'applique à la maison. Au-delà, on apprend aussi à l'enfant à travailler en communauté.

Les contenus techniques et pé-

dagogiques qui seront présentés pendant les trois jours de formation viendront renforcer les capacités professionnelles acquises au cours de cette session. Il s'agira, entre autres, du premier objectif sur la découverte du programme ; de développer les compétences nécessaires pour l'animation (connaître la structure d'une leçon), et enfin, créer un climat favorable à l'apprentissage.

Il convient de rappeler que le programme Lions Quest est diffusé par cent cinq pays. Il a été traduit en quarante-neuf langues. Il y a huit cent mille éducateurs formés et près de vingt millions d'apprenants en ont

bénéficié dans le monde. Il s'agit d'un programme ludique, les enfants jouent en apprenant et en général l'on distingue le jeu du travail. « L'expérience montre qu'un enfant apprend beaucoup en jouant », a indiqué Sylvie Ekouya, formatrice de Lions Quest Congo. Soulignons que ce programme pour l'instant ne concerne que Brazzaville et Pointe-Noire, pour les raisons financières.

Étaient également présents à l'ouverture de cette session, la présidente de la Région 25, Amélie Mombondzi, et le vice-gouverneur du Lions Club, Yves Ickonga.

**Guillaume Ondze**

## ZONE CÉMAC

## Le Ciespac encourage les stratégies communes de lutte contre les cancers du sein et du col de l'utérus

Le Centre inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (Ciespac) a abrité, le 28 octobre à Brazzaville, une table ronde sur le thème « Synergies dans la lutte contre le cancer du sein et du col de l'utérus en zone Cémac », encourageant à bâtir les stratégies communes de lutte contre les cancers du sein et du col de l'utérus dans cette zone.



Des panélistes à la table ronde des Jeudis roses du Ciespac/Adiac

L'invite a été lancée à la faveur des «Jeudis roses du Ciespac», une opportunité de communication répondant aux besoins réels de santé de la sous-région Cémac, au cours de laquelle les femmes de cette zone ont été appelées au dépistage et à la vaccination précoce contre les cancers du sein et du col de l'utérus.

En effet, le cancer du sein est le cancer le plus diagnostiqué chez les femmes à travers le monde, autant avant qu'après la ménopause. Une femme sur neuf sera atteinte d'un cancer du sein au cours de sa vie et une femme sur vingt-sept en mourra. Le plus souvent, le cancer du sein survient après cinquante ans.

Par contre, le cancer du col de l'utérus correspond à la présence de cellules anormales au sein de la muqueuse qui recouvre le col de l'utérus, c'est-à-dire la partie

basse de l'utérus qui fait la jonction avec le vagin. Ces cellules deviennent anormales en cas d'infection prolongée par un virus, le papillomavirus humain ou virus du papillome humain (HPV), transmis par voie sexuelle.

« Entre le temps de contamination au papillomavirus humain et les manifestations cliniques, il y a une durée d'au moins quinze ans. Donc les femmes ont tout le temps de faire leur dépistage. A partir de 14 ou 15 ans pour le dépistage du col de l'utérus et à partir de 45 ans pour le dépistage du cancer du sein. Mais lorsqu'elle arrive en retard, on n'a pas grand-chose à faire. Arrivée à l'hôpital le plus tôt, pour se faire dépister ou prendre son traitement, serait mieux », a expliqué le Pr Pierre Marie Tebeu, directeur du Ciespac.

Outre le souhait émis par les participants à bâtir des stratégies de lutte commune contre les cancers du sein et du col de l'utérus en zone Cémac, ils ont de même invité les femmes au dépistage et à la vaccination précoce contre les cancers du sein et du col de l'utérus.

« La cause est connue et même les facteurs de risque. En plus, on vit dans le même environnement en zone Cémac donc, on peut aussi bâtir des stratégies communes de lutte contre les cancers du sein et du col de l'utérus dans la sous-région », a indiqué le Pr Itoua.

Signalons que le Ciespac est une unité opérationnelle en matière de formation de l'Organisation de coordination et de coopération pour la lutte contre les grandes endémies en Afrique centrale.

Fortuné Ibara

## FONDS MONDIAL POUR LA FORÊT TROPICALE

## Arlette Soudan-Nonault fait le plaidoyer du Bassin du Congo à Londres

Le Cabinet EY et le Fonds mondial pour la forêt tropicale ont organisé, le 28 octobre à Londres, en Angleterre, un déjeuner d'affaires dans le but de tirer profit des marchés de capitaux et mobiliser cent milliards de dollars pour lutter contre la déforestation des forêts tropicales.

Le déjeuner d'affaires était co-animé par James Marape, Premier ministre de Papouasie-Nouvelle-Guinée, et Carmine Di Sibio, président-directeur général mondial du Cabinet EY, en partenariat avec le président de la République du Gabon, Ali Bongo Ondimba, et le Premier ministre de la République de Belize, Johnny Brecino.

Dans le cadre du plaidoyer sur la prise en compte de la problématique du Bassin du Congo, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, coordonnatrice de la Commission technique du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a participé à cette levée de fonds dans la capitale britannique.

En route pour la COP 26, ce fut l'occasion pour la ministre congolaise de faire un vibrant plaidoyer au nom de la Commission Climat du Bassin du Congo et son instrument financier, le Fonds bleu pour le Bassin du Congo, qui vise à transformer les économies du Bassin du Congo afin de les rendre plus résilientes au changement climatique et fonder ainsi un modèle de développement sur une économie respectueuse de nos forêts, nos tourbières, nos mangroves, ces puits de carbone qui assurent et garantissent l'oxygène de notre planète et permettent d'absorber une partie des émissions des économies développées.

« Nous nous sommes structurés, nous avons engagé des programmes de formation avec l'appui de la Coalition des Nations des forêts tropicales (CFRN) pour délivrer des données robustes et en toute transparence », a-t-elle précisé.

La République du Congo ainsi que la République démocratique du Congo détiennent conjointement la première réserve de zones humides, appelées communément tourbières et mangroves. Faute d'être protégées, elles seront asséchées et la faune, la flore et l'immense puits de carbone qu'elles constituent disparaîtront.

Toutefois, cette protection ne doit pas se faire sans contrepartie et au détriment de la population locale. La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo a également saisi cette opportunité pour mettre en garde ceux qui financent des projets qui ne sont pas insérés dans les inventaires nationaux de carbone, puis dans les résultats carbone communiqués à la CCNUCC dans le cadre des rapports biannuels. « Ces crédits, a-t-elle dit, n'ont aucune valeur ni aucune matérialité. »

Marie Alfred Ngoma

## LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA EN AFRIQUE

## Les experts examinent des pistes pour mettre fin à l'épidémie

Dans le but d'encourager les pays africains à aller de l'avant et maintenir leurs plans de riposte au VIH, le Programme des Nations unies sur le VIH/sida (Onusida) et l'Institut de la société civile contre le sida et pour la santé en Afrique occidentale et centrale organisent, depuis le week-end dernier, à Dakar au Sénégal, un sommet de haut niveau sur la question.

La rencontre, dont la fin est prévue ce 2 novembre, se tient sous l'égide du président Sénégalais, Macky Sall. Elle a pour objectif principal de permettre aux experts œuvrant dans le domaine de la santé d'échanger sur l'épineuse question liée aux lacunes constatées au plan de la riposte au VIH dans la région Afrique. Ainsi, ils étudient comment déployer les ripostes régionale et nationale pour mettre fin à l'épidémie du sida comme menace de santé publique d'ici à 2030. Ceci, notamment dans le cadre des Objectifs de développement durable des Nations unies.

« L'épidémie de sida reste un défi énorme qui est toujours d'actualité en Afrique de l'ouest et centrale. En 2020, on estimait à environ quatre millions le nombre de personnes vivant avec le VIH et à cent cinquante

le nombre de décès liés au sida dans la région Afrique. Et, la même année, on a enregistré deux mille nouvelles contaminations par le VIH. Alors qu'un million de personnes séropositives attendent encore de commencer un traitement vital contre la maladie », a précisé la directrice exécutive de l'Onusida, Winnie Byanyima. Elle a ajouté que des sessions spéciales seront consacrées au financement de la santé et à l'initiative éducation Plus. Une stratégie qui vise à réduire la vulnérabilité des jeunes femmes et des filles à une infection au VIH en les maintenant dans un parcours de formation et en leur proposant un emploi.

Selon les organisateurs de cette rencontre, l'épidémie de VIH/sida en Afrique occidentale et centrale est une urgence permanente. Car,

les premiers gains obtenus contre la maladie dans cette région ne se sont pas traduits par les mêmes progrès durables qui ont pu être réalisés dans d'autres parties de l'Afrique subsaharienne. Cela s'illustre par le fait qu'environ mille adolescentes et jeunes femmes, âgées de quinze à vingt-quatre ans, sont infectées par le VIH et seulement 35% des enfants vivant avec le VIH reçoivent un traitement.

« La crise de la Covid-19 a entravé les services et exacerbé les inégalités qui alimentent l'épidémie de VIH. Si nous n'agissons pas maintenant, non seulement de nombreuses autres vies seront perdues, mais contenir l'épidémie de sida sera plus difficile et plus coûteux dans les années à venir », ajoute l'Onusida.

Mettre fin au sida est possible Selon l'Onusida et les experts

de santé d'Afrique, il est possible de mettre fin à l'épidémie. Car, il existe un ensemble d'approches qui ont prouvé leur efficacité, même dans des contextes difficiles.

« Nous pouvons mettre fin au sida comme nous l'avons promis », souligne Onusida, avant de spécifier que les pays et les communautés tirent déjà parti de l'expérience et de l'expertise de la réponse au sida pour réduire l'impact de la Covid-19 dans toute la région Afrique. Par exemple, de la Côte d'Ivoire à la Guinée en passant par le Sénégal, les autorités de santé publique, les organisations internationales, les acteurs de la société civile et les communautés de personnes vivant avec et affectées par le VIH, ont travaillé ensemble pour s'assurer que les personnes vivant avec le VIH continuent de recevoir leurs médicaments. Ceci,

pour leur permettre de fournir des services de soins et de prévention de manière sûre et innovante.

« Cet esprit de coopération et de partenariat est essentiel pour renforcer les réponses à l'épidémie », a reconnu la responsable de l'Onusida avant de conclure qu'il y a trois mesures audacieuses que nous devons prendre, à savoir, embrasser et habiliter les communautés pour qu'elles soient au centre de la planification et des services. Parce qu'elles connaissent la situation sur le terrain ; augmenter les investissements des pays à l'échelle des prestations en matière de prévention, de dépistage, de traitement et éliminer tous les obstacles financiers afin de garantir un accès universel aux services et enfin, s'attaquer aux inégalités qui alimentent l'épidémie.

Rock Ngassakys

## LUTTE CONTRE LES MÉFAITS DE L'INTERNET

## Lisbonne abrite un sommet mondial du Web

Pour encourager les pays du monde entier à mettre sur pied des stratégies efficaces, capables de contrer le trafic ainsi que les périls et les dangers qu'engrange l'internet, il se tient depuis le 1<sup>er</sup> novembre à Lisbonne, capitale du Portugal, le sommet mondial du Web.

La rencontre de haut niveau prendra fin le 4 novembre et connaît la participation active d'environ quarante mille représentants issus de différents pays du monde et de mille deux cent cinquante start-up. Appellant la communauté internationale à exploiter les données de l'internet pour le bien de tous, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a souligné que la pandémie de la covid-19 a considérablement augmenté le trafic internet, car de nombreuses activités se sont déplacées en ligne.

« Il est temps de mettre en place des stratégies fortes pour que nous arrivions à construire un avenir numérique plus ouvert, libre, diversifié et sûr pour tous », a indiqué l'ONU, en ajoutant que ce sommet est considéré comme l'un des plus importants du monde concernant

l'internet, malgré le fait qu'il se tient à une période charnière. Et, si la pandémie de covid-19 a mis en lumière la puissance et les promesses de la technologie numérique, elle a également mis en évidence de profondes fractures. Car, la moitié de l'humanité, en particulier les femmes et les filles des pays en développement et la population vulnérable, n'a pas accès à l'internet et ceux qui sont en ligne sont confrontés à des menaces, qui ont été amplifiées par la pandémie.

#### Contre les périls de l'internet

Selon Antonio Guterres, la propagation des harcèlements, de la désinformation et des fausses informations devient épidémique et les cybercrimes sont en augmentation. Ceci, à cause de l'internet et de la portée croissante des plateformes



numériques et de l'utilisation abusive des données.

« Une vaste bibliothèque d'informations est en train d'être constituée sur chacun

d'entre nous. Pourtant, nous n'avons pas les clés de cette bibliothèque. Le mal est que nous ne savons pas comment ces données ont été collec-

tées. Par qui et à quelles fins. Mais, nous savons qu'elles sont exploitées pour influencer les opinions, manipuler les comportements et violer les droits de l'homme », a averti le responsable de l'ONU, avant de préciser que cela érode la confiance, menace le contrat social et sape la démocratie. D'autant plus que les gouvernements d'un nombre croissant de pays perturbent intentionnellement internet pour contrôler le flux d'informations.

« Exploiter les données internet pour le bien de tous pour y arriver, cela exigerait l'établissement d'un consensus. Ce consensus permettra de garantir que les droits de l'homme hors ligne sont les mêmes que les droits de l'homme en ligne », a conclu le secrétaire général de l'ONU.

Rock Ngassakys

## CÔTE D'IVOIRE

## Abidjan signe un troisième C2D avec Paris

Convertir la dette publique bilatérale en don pour financer des projets de développement, tel est l'objet des Contrats de désendettement et de développement (C2D) que signent la France avec ses partenaires africains depuis 2012. Le troisième vient d'être signé avec la Côte d'Ivoire.

Le troisième C2D avec la Côte d'Ivoire a été signé, en fin de semaine dernière, à Bercy, par le ministre français de l'Économie, des Finances et de la Relance, Bruno Lemaire, et son homologue ivoirien, Adama Coulibaly. Le montant est de 1,144 milliard d'euros (751 milliards de francs CFA) qu'il faut ajouter aux financements de 1,755 milliard d'euros (1114,85 milliards de francs CFA) déjà mobilisés lors des deux premiers contrats. Les fonds seront versés par la partie ivoirienne sur un compte de l'Agence française de développement, qui en assure la mise en œuvre et le suivi. Ils seront affectés au financement de plusieurs programmes choisis par les autorités ivoiriennes, en accord avec la France, dans le cadre du Plan national de développement 2021-2025. Les secteurs prioritaires sont l'éducation, la formation, la santé et l'emploi.

Ainsi, des « programmes sociaux seront financés, avec une attention particulière à la jeunesse, au travers des programmes pour l'éducation, la formation et l'emploi, mais aussi le secteur de la santé ». Également dans le même registre, des projets en matière de développement urbain et d'agriculture qui témoignent de « l'engagement commun à protéger l'environnement et à répondre aux défis de la transition écologique, tout en renforçant le développement équilibré du territoire ». Enfin, une partie

des fonds, affectée à de l'aide budgétaire, ira à « l'appui à la gouvernance des institutions publiques, notamment financière ». C'est une véritable bouffée d'oxygène pour la Côte d'Ivoire. « Nous venons de signer le troisième C2D qui porte sur un montant de 751 milliards de FCFA. (...) Ce C2D est un mécanisme assez important. Il constitue aujourd'hui, en fait, l'un des instruments les plus importants de la dernière décennie en matière de coopération avec la France. Il faut rappeler qu'il fonctionne selon un mécanisme qui consiste pour l'Etat ivoirien à rembourser des emprunts contractés auprès de la France et que lesdits emprunts remboursés servent à financer des projets convenus d'accord partie entre la Côte d'Ivoire et la France », a déclaré Adama Coulibaly.

« Avec la signature d'aujourd'hui (troisième C2D, Ndlr), c'est donc un total de 1902 milliards de F CFA de dette rétrocédée par la France pour accompagner justement la Côte d'Ivoire dans ses efforts de développement », s'est-il réjoui. Pour sa part, Bruno Lemaire a tenu à préciser que l'objectif principal du C2D consiste pour la France « à mobiliser, tant au niveau bilatéral que multilatéral, les financements nécessaires aux besoins des pays en développement, en particulier en Afrique ».

N.Nd.

## SAHARA OCCIDENTAL

## Alger rejette « la résolution partielle » du Conseil de sécurité des Nations unies

L'Algérie vient d'exprimer son désaccord avec la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU concernant le renouvellement du mandat de la Mission onusienne pour le Sahara occidental (Minurso).

Dans une déclaration publique, le ministère algérien des Affaires étrangères a affirmé que le pays ne soutiendra pas la résolution qu'elle a qualifiée de « partielle ». Selon le texte, l'approche adoptée par l'instance onusienne « est fondamentalement déséquilibrée [et] manque cruellement de responsabilité et de lucidité ». Alger exprime son regret « suite à l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies de la Résolution 2602 (2021) portant renouvellement du mandat de la Minurso (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) », et parle d'approche déséquilibrée « du fait du forçage malencontreux de certains des membres influents dudit Conseil ».

L'Algérie « exprime sa pleine compréhension des constats et conclusions de la partie sahraouie, et ne soutiendra pas cette résolution partielle qui a pour effet de conforter les prétentions exorbitantes de l'Etat occupant (Maroc, ndlr) dont elle encourage l'intransigeance et les manœuvres visant à entraver et à pervertir le processus de décolonisation du Sahara occidental ». Le document ajoute : « Par principe et par solidarité avec le peuple frère du Sahara occidental, l'Algérie attend du nouvel envoyé personnel du secrétaire général qu'il inscrive strictement son mandat dans la mise en œuvre de la Résolution 690 (1991), portant le Plan de règlement accepté par les deux parties au conflit, le royaume du Maroc et le Front polissario, et adopté unanimement par le Conseil de sécurité ».

#### Les attentes d'Alger

Le ministère algérien des Affaires étrangères rappelle ses attentes de la communauté internationale : « L'Algérie escompte que la communauté internationale ne ménagera aucun effort pour amener le Royaume du Maroc et la République arabe sahraouie démocratique, en leur qualité d'Etats membres de l'Union africaine (UA), à mettre en œuvre la décision du Conseil de paix et de sécurité de l'UA adoptée lors de sa réunion au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement le 9 mars 2021, qui demande aux deux pays d'engager des pourparlers directs et francs, sans aucune condition préalable et conformément à l'article 4 de l'Acte constitutif de l'UA ». Et d'ajouter : « Toute démarche qui ignore le droit à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple sahraoui sera contre-productive, injuste, dangereuse, et ne fera qu'ajouter un surcroît de tension et d'instabilité dans la région ».

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, le 28 octobre, une résolution soumise par les États-Unis sur le renouvellement, pour une période d'une année, du mandat de la Minurso. Le 30 octobre, le Front polissario a réagi à cette résolution, affirmant que « le peuple sahraoui n'a pas d'autre choix aujourd'hui que de poursuivre et d'intensifier sa légitime lutte armée pour défendre la souveraineté de sa patrie et d'assurer l'exercice de son droit inaliénable et non négociable à l'autodétermination et à l'indépendance ».

Noël Ndong

## MÉDIAS

## L'agence russe Tass relayée par l'Adiac

Les agences congolaise Adiac et russe Tass se rapprochent pour relayer le fil de leurs informations en langue française.

L'Agence télégraphique d'information de Russie (Itar-Tass) a lancé son fil d'actualité en français début octobre. Une nouvelle étape pour le média russe plus que centenaire et pour l'Agence d'information d'Afrique centrale (Adiac) qui vient de passer un partenariat avec son homologue russe.

Si Tass est la plus ancienne agence de presse de la Fédération de Russie - 117 ans -, elle demeure l'une des plus importantes agences d'information du pays au côté d'Interfax et de RIA Novosti.

Basée à Moscou, l'agence russe pilote soixante-dix rédactions dans différentes régions de

Russie et soixante-huit bureaux dans soixante-trois pays à travers la planète. Elle diffuse quotidiennement des dépêches dans quatre langues, notamment l'anglais, le russe, l'espagnol puis récemment le français.

Son service d'information permet de suivre en temps réel les événements en Russie et dans le monde et produit désormais tous les jours des actualités en langue française de huit heures à minuit. Ce sont ces dépêches que l'Adiac relaiera désormais via son site internet et à travers ses grands titres imprimés Les Dépêches de Brazzaville, Le

Courrier de Kinshasa, Le Journal du Bassin du Congo.

Pour l'Adiac éditrice de ces trois journaux, ce partenariat qui sera finalisé en 2022 en présentiel à Moscou permet également de relayer la position russe sur les grands enjeux internationaux. « Nous nous intéressons particulièrement aux relations de la Russie avec le monde francophone, à l'actualité politique et économique africaine, à la coopération entre la Russie et l'Afrique et aux activités de l'ONU », souligne un correspondant de Tass, tout en donnant la priorité aux thématiques liées à la médecine et l'épidémiologie, l'économie, la sécurité et la coopération militaro-technique.

Grâce à ce partenariat qui vient compléter les accords déjà passés avec l'agence chinoise Xinhua et l'Agence France Presse, l'Adiac se positionne plus que jamais avec ses cinquante journalistes professionnels en véritable miroir de l'actualité nationale et mondiale dans toutes ses composantes.

L'Agence d'information Tass existe depuis 1904, à l'époque de la Russie tsariste avant d'être héritée par l'Union soviétique. « De nos jours, l'agence Tass compte à peu près 2 000 employés pour 400 journalistes dont la moitié travaille à l'étranger; y compris en Afrique dans les pays tels que la Maroc, la Tunisie, l'Égypte et l'Afrique du Sud », a précisé

l'ambassadeur de la Fédération de Russie en République du Congo, Guéorgui Tchepik.

Selon lui, la possibilité d'utiliser le fil d'information de Tass par l'Adiac est une opportunité de diffuser plus d'informations sur la Russie et sur sa politique extérieure. « C'est une opportunité pour la visibilité de la Russie, mais aussi une fenêtre ouverte aux Congolais, en particulier, et l'ensemble des lecteurs d'Adiac de tout savoir sur la Russie dans les domaines économique, politique, culturel et même celui de l'éducation, en général », a déclaré le diplomate russe aux Dépêches de Brazzaville.

**Bénédicte de Capèle et Guy-Gervais Kitina**

## INTERVIEW

## Gueorgui Tchepik : « Le Congo compte parmi les partenaires privilégiés de la Russie »

Présence russe en Afrique, coopération économique et militaire, formation des cadres africains, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Fédération de Russie en République du Congo, Guéorgui Tchepik, clarifie, dans une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville, la position de son pays qui, selon lui, a toujours œuvré pour aider le continent africain dans sa marche vers le développement.

**Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B) : Votre pays se situe actuellement au cœur des grands enjeux internationaux tels que la lutte contre les changements climatiques et la covid-19. Comment perçoit-il le multilatéralisme prôné par l'Organisation mondiale de la santé en matière de disponibilité du vaccin pour les pays en développement, notamment africains ?**

**Guéorgui Tchepik (G.T) :** Dès le début, la Russie a soutenu la thèse selon laquelle tous les pays du monde, y compris ceux en développement, avaient le droit d'avoir accès au vaccin, car nous sommes tous dans le même bateau qui fait face à une tempête.

Je rappelle que la Russie a été le premier pays au monde à mettre au point un vaccin contre la covid-19 (Sputnik) qui est, depuis quelque temps, administré au Congo, tout comme d'autres vaccins, à savoir le chinois Sinopharm et ceux des pays occidentaux. C'est, d'ailleurs, ici l'occasion de féliciter notre partenaire, la République du Congo, pour avoir porté son choix sur le vaccin russe. Cependant, je constate que la population congolaise ne montre pas beaucoup d'intérêt à la vaccination, ce qui constitue pour nous tous une préoccupation surtout vu l'apparition du variant Delta très agressif.

**L.D.B : On sent, depuis quelque temps, un retour en force de la Russie en Afrique. Qu'est-ce qui justifie ce comeback ?**

**G.T :** La Russie en tant que pays continuateur de l'ex-URSS compte parmi les Etats qui ont des liens historiques avec le continent africain. Bien avant même



l'Union soviétique, mon pays avait noué des relations avec certains pays du continent, à l'instar de l'Éthiopie. Nous avons soutenu la lutte des peuples africains pour leur indépendance. Nous étions au centre des efforts des jeunes pays africains pour bâtir leurs propres Etats, leurs économies et leurs forces armées.

La Russie a toujours été présente en Afrique, sauf que dans les années 1990, après la disparition de l'URSS, nous étions beaucoup plus concentrés sur nos problèmes intérieurs, ce qui a causé une certaine baisse des liens économiques. Par contre, depuis un bon bout de temps, la Russie manifeste l'intérêt de relancer cette histoire d'amour qui liait l'Union soviétique avec l'Afrique et nous faisons le maximum pour cela.

Comme vous le savez, nous avons organisé, en 2019, le premier sommet Russie-Afrique qui était déjà en quelque sorte le résultat d'un travail préliminaire. C'est non plus un moment de départ parce que nous avons fait beau-

coup de choses avant en matière de liens économiques, la formation des cadres et la coopération militaire, ce qui veut dire que politiquement nous étions toujours ensemble.

Nous sommes toujours en Afrique et nous ne sommes pas ici contre qui que ce soit. Les pays de l'Occident se montrent parfois nerveux face au retour de la Russie en Afrique. Mais c'est leur problème s'ils perçoivent notre présence à leur manière. Il faut dire que la vision occidentale vis-à-vis de la Russie est une vision défigurée et dépassée qui date du temps de la « guerre froide ». Cela étant, nous sommes en Afrique en tant qu'un partenaire qui cherche à travailler ensemble pour le bien des peuples, le développement et la sécurité des pays africains qui le veulent. Les Africains sont des Etats souverains qui ont le droit de choisir leurs partenaires. Ce choix ne doit pas vexer qui que ce soit ou une nation quelconque qui a toute sa place pour aider le continent africain dans sa marche

vers le développement.

**L.D.B : Que représente, pour la Russie, la sous-région Afrique centrale, en général, et la République du Congo, en particulier ? Quels en sont les différents axes de coopération dans cette partie du continent africain ?**

**G.T :** Les pays d'Afrique équatoriale sont nos partenaires traditionnels. Avec tous les pays sans exception nous entretenons de bonnes relations d'amitié et de coopération. Dans certains cas, nous avons fait des progrès tangibles en ce qui concerne les liens économique, militaire, de la formation des cadres. Certes, parfois avec un peu de retard dans certains pays, mais je peux dire que la République du Congo compte parmi les partenaires privilégiés de la Russie. Un pays avec lequel nous avons eu des liens très étroits. En matière de l'économie, nous sommes actuellement concentrés sur plusieurs projets dont les plus en vue sont

la construction de l'oléoduc et celui portant production industrielle des poulets. Ce dernier projet s'inscrit dans la ligne de la politique générale du gouvernement congolais qui fait de l'autosuffisance alimentaire une priorité.

**L.D.B : A quel chiffre se situe aujourd'hui le nombre de bourses accordées pour la formation des cadres congolais ?**

**G.T :** Les chiffres sont en hausse. Comparativement aux années antérieures jusqu'en 2021 où cent cinq bourses étaient attribuées, ce chiffre passera pour l'année académique 2022-2023 à cent cinquante. Nous sommes en train de travailler de connivence avec le ministère de l'Enseignement supérieur pour mieux informer les demandeurs de bourse afin qu'ils s'inscrivent à partir d'un site internet approprié.

**L.D.B : Quelle est votre perception de l'avenir du Congo concernant son développement ?**

**G.T :** Je suis certain que le Congo a un bel avenir. C'est un pays en développement qui fait sa marche parfois dans des conditions difficiles au regard de la dette qui pèse sur lui. La situation financière actuelle est causée par la chute des prix du pétrole en 2020 et la crise sanitaire liée à la covid-19. Cependant, il est évident que ce pays a tous les atouts nécessaires pour réussir économiquement, financièrement et écologiquement. Il y a un bel avenir pour le développement de l'écotourisme. Je n'ai pas de doute que le Congo va surmonter toutes les difficultés.

**Propos recueillis par G.G.K.**

## INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES

## Les professionnels parviennent aux résultats escomptés

La première rencontre de réseautage et de plaidoyer du projet « Créer en Afrique centrale » a pris fin le 29 octobre à Brazzaville. La cérémonie de clôture a été patronnée par le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo.

Pendant trois jours, les participants aux assises ont suivi avec satisfaction des sessions de formation et des séminaires sur des thèmes liés aux quatre axes prioritaires de l'appel à propositions ainsi que des visites d'étude et une session sur les politiques culturelles pour les industries culturelles et créatives dans la région. Il s'est agi des quatre axes ci-après : projets visant à améliorer la création et la production de biens et de services, ainsi qu'à en augmenter le nombre et la qualité ; projets visant à soutenir l'accès aux marchés et la diffusion de biens et de services ; projets visant à promouvoir l'éducation à l'image chez les publics, en particulier chez les jeunes ; projets visant à favoriser l'accès au financement via des mécanismes innovants.

L'experte en charge de la Culture de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CÉÉAC), point focal du consortium « Créer en Afrique centrale », Kombile Olympe, s'est dite satisfaite. « Aujourd'hui, c'est le premier réseautage et nous attendons du Congo qu'il nous accompagne. Je vous souhaite

plein succès dans la gestion de vos industries culturelles créatives », a-t-elle dit.

Il en a été également le cas pour la directrice d'Interarts, Mercedes Giovino. « Je ne peux que me réjouir au nom du consortium », a-t-elle fait savoir. En effet, c'est ce consortium qui a retenu et financé ce projet culturel « Créer en Afrique centrale ». Une action qui va à n'en point douter stimuler les professionnels de la culture à monter à l'avenir des projets importants et bancables.

Clôture de cette première rencontre, le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, a félicité les organisateurs ainsi que les participants qui, en trois jours d'échanges contradictoires et enrichissants sur les problématiques des industries culturelles et créatives, se sont compris et sont parvenus aux résultats escomptés. « Votre plateforme de travail et de coopération a désormais des outils nécessaires qui leur permettront de faire en sorte que le rôle des industries culturelles et créatives dans le développement durable de l'ensemble des pays de la sous-région soit accru de



Le ministre de la Culture et des Arts prononçant son discours de clôture / Adiac

façon significative. Ainsi, les industries culturelles et créatives seront effectivement un facteur de cohésion sociale, qui permettraient aux professionnels de circuler librement dans notre sous-région d'Afrique centrale parce qu'il y avait des difficultés », a déclaré Dieudonné Moyongo.

Le ministre de la Culture et des Arts a précisé que pour boucher l'économie de la culture, le Congo va travailler dans le cadre des industries culturelles et créatives, conformément à l'axe 7 du projet de société du président de la République, Denis Sassou N'Guesso,

intitulé « La redynamisation de la vie culturelle nationale ». En effet, cet axe a-t-il dit, accorde une place de choix à l'édification des infrastructures culturelles, à la formation, aux métiers de la culture, au développement et à la promotion des projets culturels et enfin au renforcement du cadre juridique. « La présente rencontre nous permettra, j'en suis sûr, d'améliorer la coopération d'une part avec les pays de la CEEAC et d'autre part avec les partenaires du consortium venus participer aux assises de Brazzaville. Je crois que dans

les jours à venir nous travaillerons à consolider le partenariat qui voit le jour à compter de la rencontre de Brazzaville », a-t-il conclu.

Notons que le programme « Créer en Afrique centrale » est mis en œuvre par Interarts, Culture et développement, la CÉÉAC et l'Institut national des arts de la République démocratique du Congo. Ce projet a pour partenaires le Centre régional pour les arts vivants en Afrique, Arterial Network et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique.

Bruno Okokana

## LITTÉRATURE

## Présentation de «L'intégration des femmes dans la dynamique des institutions militaires»

Préfacé par la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, le nouvel ouvrage du colonel Aline Olga Lonzaniabeka a été présenté et dédicacé le 29 octobre à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères, à Brazzaville.

L'essai de 222 pages, publié aux éditions Hemar, a été présenté devant un parterre d'hommes de lettres et ceux en uniforme, parmi lesquels le Pr Mukala Kadima Nzuji, le Pr Scholastique Dianenga, des colonels Euloge Simplicie Lébi (Directeur général des ressources humaines au ministère de la Défense) et Belarmin Ndongui (commandant en second, chef d'état-major de la Gendarmerie nationale).

Cet ouvrage du colonel Aline Olga Lonzaniabeka est constitué de trois parties et onze chapitres. Il traite, entre autres, de L'Histoire de l'émergence des femmes soldats ; La femme au sein du ministère des armées françaises ; Synthèse globale de la condition de la femme militaire dans les institutions ; Emploi des femmes dans l'institution militaire de la République du Congo ; Enjeux de la féminisation.

Préfacant ce livre, la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, s'est dite réjouie de la détermination de l'auteure à toujours rendre compte des conditions de la femme congolaise au sein de la force publique, un secteur de la vie nationale peu éclairé, à telle enseigne que d'aucuns en sont venus à penser qu'il lui était réfractaire. « Le colonel Aline Olga Lonzaniabeka a raison d'évoquer les obstacles qui ont retardé l'intégration de



Le colonel Aline Olga Lonzaniabeka posant avec les invités de marque Adiac

la femme dans les Forces armées congolaises (FAC) et qui continuent de freiner son ascension vers les sommets de la hiérarchie militaire. Parmi ces obstacles, elle relève en tout premier lieu et avec justesse les préjugés que la gent masculine entretient scrupuleusement à l'égard de la femme. Ces préjugés sont en somme liés à la nature de la femme, qui, du point de vue des hommes, ne lui permettrait pas d'exercer le métier des armes, caractérisé par la dureté et les risques de tous genres », a-t-elle écrit. La première dame a émis le vœu de voir le colonel Aline Olga Lonzaniabeka poursuivre ses recherches sur les FAC. « J'attends

beaucoup d'elle tout en lui souhaitant bon vent », a-t-elle ajouté.

#### La femme soldat et l'histoire universelle de figures emblématiques

En effet, c'est après l'aboutissement d'une longue réflexion que l'auteure écrit cet ouvrage dans lequel elle estime que la femme dans les armées doit fournir deux fois plus d'efforts pour être considérée, voire acceptée au même titre que son collègue homme. Pourtant depuis l'incorporation des premières femmes dans les armées jusqu'à ce jour, tout porte à croire qu'elles possèdent les mêmes capacités que les hommes et travaillent avec dextérité à leurs

côtés.

Pour le colonel Aline Olga Lonzaniabeka, il est donc légitime de se poser la question sur la manière dont la hiérarchie militaire gère les carrières du personnel féminin. La hiérarchie devrait créer les conditions qui permettraient aux femmes d'être formées et d'acquérir des connaissances : des aptitudes qui leur donneront des qualifications requises pour s'épanouir professionnellement. Au lieu de se voiler la face en prétextant la mauvaise qualification des femmes et leur soi-disant incapacité à pouvoir concilier leur vie privée et leur vie professionnelle.

L'auteure écrit également que la

femme soldat trouve exemple dans l'histoire universelle de figures emblématiques comme Jeanne d'Arc, héroïne de l'histoire de France, au XVIe siècle, et Kimpa Vita, Amina, reine de Zaria guerrière du Nigeria au XVIIe siècle qui se sont opposées à l'occupation de leur pays... Elle a également fait savoir que des changements perceptibles se font voir dans la société avec l'application de la Résolution 1325 des Nations unies. Pour ce qui est des armées de certains pays d'Afrique par contre, elle constate que tout demeure figé. « Les femmes de la force publique pourront se retrouver en lisant ce livre. En tant qu'écrivaine, je les conseillerai de tenir ferme, de jouer beaucoup sur l'éthique pour nous valoriser en prenant nos responsabilités, dépasser la mêlée et regarder notre carrière, ne pas s'encombrer des aprioris, laisser tomber les préjugés et foncer positivement », a déclaré l'auteure au cours de la cérémonie. Le colonel Aline Olga Lonzaniabeka est à son deuxième livre. Le premier est intitulé La femme congolaise et la défense de la nation ; le deuxième L'intégration des femmes dans la dynamique des institutions militaires. Le troisième, intitulé Paix et sécurité en Afrique (Rôle des femmes soldats), est en voie de publication.

B.OK.

## MUSIQUE

## Extra Musica Nouvel Horizon parmi les nominés du kundé

Le Comité d'organisation des Kundé 2021 a dévoilé la liste des artistes et groupes musicaux qui seront en compétition, le 26 novembre 2021, au Burkina Faso. Parmi eux, Extra Musica Nouvel Horizon de la République du Congo.

Au total, cinq artistes ou groupes musicaux dans chaque catégorie, soit dix catégories prix principaux et cinq catégories prix spéciaux seront récompensés lors de la cérémonie de remise des prix de la 20e édition des Kundé, le trophée de la musique, au Burkina Faso. La cérémonie sera suivie d'un concert intitulé « After Kundé », le 27 novembre, au Palais des sports de Ouaga 2000.

Les principaux prix sont répartis entre dix catégories et cinq spéciaux. Il s'agit du kundé meilleur artiste traditionnel, meilleur artiste de musique religieuse, meilleure chanson moderne d'inspiration traditionnelle, du kundé de l'artiste le plus joué en discothèque, meilleur clip vidéo, du Kundé de la révélation, du Kundé de l'espoir, du meilleur featuring burkinabè, du meilleur artiste féminin, du Kundé d'or, du meilleur artiste burkinabè de la diaspora, du meilleur artiste étranger vivant au Burkina Faso, du meilleur artiste de l'Afrique de l'ouest, du meilleur artiste de l'Afrique centrale, du meilleur featuring de l'intégration africaine. A cela s'ajoutent les Kundé d'honneur à de grandes personnalités de la musique ou à des artistes disparus.

Pour être choisi, le commissaire général de ladite édition, Salfó Soré alias Jah Press, a souligné : « Les critères ici sont variés. Pour prétendre à ce titre, il faut être un artiste ou un groupe musical, auteur de deux albums au moins dont le dernier a été sorti et diffusé entre le 1er mars 2019 et le 28 février 2021. Ces albums doivent aussi être d'une bonne qualité technique et artistique et doit



avoir connu un grand succès ».

Les nominés sont repartis par catégories. Dans la catégorie meilleur artiste de l'Afrique centrale, il y a Extra Musica nouvel horizon de la République du Congo ; Darina Victry et Ko-C du Cameroun ; Inoss-B et Samarino, tous deux de la République démocratique du Congo. La catégorie Kundé d'or : Amzy, Cisby, Dez Altino, Donsharp De Batoro, Imilo Lechanceux. Meilleur artiste de l'Afrique de l'ouest : Iba One (Mali), Kerozen et Josey (Côte d'Ivoire) ; Santrinos et Too-fan (Togo).

Dans la catégorie meilleur artiste étran-

ger vivant au Burkina : Barsa 1er, Bibich Sérénité, Dj Djeff le Massa, Mister Melo la Melodie et Mty (Côte d'Ivoire). Meilleur artiste féminin : Audrey ; Awa Boussim ; Mariah Bissongo ; Marie Gayeri ; Tanya. Meilleur clip vidéo : 500 raisons -Smarty ; Mak daoré -Dez Altino ; Poko et Raogo -Fush Alpha Feat Malika ; Soundjata -Donsharp De Batoro ; Toongo -Kayawoto.

Meilleur artiste de musique religieuse : Chœur Vox Unitas ; Ella Nikiema ; Rose Bationo ; Sœur Anne Marie Kabore ; Sœur Nicole Kabore. Révélation de l'année : Fadeen ; Filingui Fathe ; Kayawoto

; One Gang ; Toksa. Kundé Espoir: Djess-B; Fadeen; Kansy; Kayawoto; One Gang. Meilleur artiste le plus joué en discothèque : Amzy ; Dez Altino ; Imilo Lechanceux ; Kayawoto ; Tanya. Meilleur featuring burkinabè: Aka Miyé - Kayawoto Feat Floby; Confession Fadeen Feat Malkhom; Poko et Raogo - Fush Alpha Feat Malika; Waloké Amzy Feat Greg ; Zemstaaba -Dez Altino Feat Awa Boussim.

Signalons que le groupe Extra Musica Nouvel Horizon livrera un concert, le 11 juin 2022, à Paris.

Rosalie Bindika

## INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

## Le mois de novembre consacré au numérique

L'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville abrite, du 2 au 30 novembre, la première édition de « Novembre numérique ». Outre cette activité, bien d'autres sont au programme courant novembre et décembre de cette année.

L'IFC à Brazzaville invite ses nombreux visiteurs à explorer les cultures numériques sous leurs formes les plus innovantes et diverses lors de la cinquième édition de « Novembre numérique », le mois des cultures numériques organisé par l'Institut français de Paris et le réseau culturel français à l'étranger afin de mettre en avant les cultures numériques dans toute leur diversité.

L'autre temps fort du mois de novembre est la septième édition du Festival Boya Kobina, prévue du 23 au 27 novembre à partir de 18h00. Pour cette édition, le festival aura lieu à l'Espace Baning'Art à Kombé et à l'IFC. Une programmation spéciale avec des spectacles de compagnies venues d'ici et d'ailleurs.

La lutte contre les violences économiques est également au rendez-vous. En effet, dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, célébrée chaque année le 25 novembre, le collectif des femmes de l'ONG Tosala en partenariat avec l'IFC, l'Union européenne et l'Union des femmes africaines pour la paix organisent

pendant quatorze jours, du 23 novembre au 6 décembre, des ateliers, une conférence débat, des descentes dans les écoles et universités et un carnaval pour une sensibilisation contre les violences économiques faites aux femmes. La célébration proprement dite aura

lieu le 27 novembre à 11h00.

Du 30 novembre au 4 décembre, par contre, se tiendra la sixième édition du Bilili BD Festival (Festival international de la bande dessinée du Congo) à partir de 16h00. Sont prévus : expositions, rencontres d'auteur.e.s, dédicaces,

conférences-débats, master class, salon des éditeurs, concours BDs, Cosplay, battle BD et une nouvelle activité de type « pépinière » ! Créé en 2016 par Elyon's, soutenu par l'IFC à Brazzaville, le Bilili BD Festival réunit chaque année des auteurs locaux et internationaux, afin de proposer au public des productions d'œuvres de qualité et de rencontrer les auteur.e.s dont ils (re)connaîtront progressivement le nom ou le trait.

Outre les activités du mois de novembre, il est prévu également, en décembre, précisément du 14 au 22, la dix-huitième édition du festival Mantsina sur scène, sur le thème « S'ouvrir davantage au monde. » Cette édition est organisée en présentiel, dans le strict

respect des mesures barrières par l'association Noé Culture, en partenariat avec l'Institut français de Paris, l'IFC, le ministère de la Culture et des Arts, la mairie de Brazzaville, Tabawa, Gare aux pieds nus, les Ateliers Sahn, les Courageux, les Récréatâles, tous les jours à partir de 10h00.

Enfin, courant décembre toujours, se tiendra la quatrième édition des « Choraes chantent Noël », le 22 décembre à 18h00. Il s'agira des choraes suivantes : Le Rosaire, Chorale Centre Moukondo, Chorale Chozeba, Chorale Abbé Wambat, le tout sous la direction artistique de Ghislain Pambou avec un répertoire de chants de Noël illuminé par la beauté des polyphonies congolaises.

Bruno Okokana



## CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Dzamba Adhe Serge, je voudrais dorénavant être appelé Dzamba Serge. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois (3) mois.

## JUDO

## Les ligues de la Lékoumou, de la Bouenza et du Niari invitées au travail

Lors des cérémonies de mise en place des ligues départementales de judo de la Lékoumou, de la Bouenza et du Niari, respectivement le 29, le 30 et le 31 octobre, le président de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécojuda), Me Francis Ata, et sa suite ont invité les nouveaux élus à tout mettre en œuvre pour redorer le blason de ce sport dans la partie méridionale du pays.

Après le renouvellement et la mise en place des ligues de judo et disciplines associées dans les départements de Brazzaville, de Pointe-Noire, de la Sangha et des deux Cuvette, les membres du bureau exécutif fédéral ont mis le cap, fin octobre, dans le sud du pays pour effectuer la même opération en présence des responsables des directions départementales des sports.

Ils ont, en effet, commencé par Sibiti où s'est tenue, le 29 octobre, l'assemblée générale constitutive de la ligue de la Lékoumou car le judo n'était jamais pratiqué officiellement dans ce département. Au finish, Franck Sorel Mabelé a été consacré comme premier président de la ligue de judo et disciplines associées dudit département. Il conduira un bureau de onze membres et trois commissaires aux comptes.

Le lendemain, à Nkayi, Stanislas Arhin a bénéficié, de



nouveau, de la confiance des pratiquants de ce sport de combat dans le département de la Bouenza. Après sa réélection, Me Arhin s'est engagé, au nom des membres du bureau, de multiplier les stratégies pour faire vivre le judo dans ce département. « Ensemble, nous allons tenir le pari. La charge est lourde, certes, mais nous travaillerons dur car la Fédération compte sur nous. Le judo a beaucoup souffert, alors redyna-

La délégation en compagnie des membres du bureau départemental de la Lékoumou/Adiac misons notre noble sport afin de faire parler de la Bouenza, puis du Congo à travers le judo », a-t-il signifié.

A Dolisie, l'assemblée générale élective de la ligue départementale de judo du Niari s'est tenue, le 31 octobre, dans le salon VIP du stade Paul-Sayal-Moukila. C'est finalement, Me Brel Matsoumou Loukibou qui a été réélu, puisqu'il n'avait pas de concurrent. Au terme de l'élection, la délégation

de la Fécojuda et le nouveau bureau départemental ont été reçus par le préfet du Niari, Baron Frédéric Bouzock. Ce dernier, réjoui de la bonne tenue de l'assemblée générale élective, a promis d'apporter sa pierre à l'édifice. Une manière, selon lui, d'inviter les judokas du Niari à travailler davantage pour l'épanouissement du département à travers ce sport de combat.

Après avoir demandé aux dirigeants de judo et disci-

plines associées de ces trois départements de faire beaucoup avec peu, Me Francis Ata a rappelé à tous les judokas la nécessité de continuer à respecter les mesures barrières contre la pandémie à coronavirus, tout en se faisant vacciner. « Félicitations aux nouveaux élus. Le plus dur a commencé, vous avez le devoir de promouvoir, vulgariser et redorer l'image du judo. Vous devez former les cadres, les athlètes de toutes catégories ainsi que les officiels. Faites vivre le judo partout où besoin sera », a instruit Me Francis Ata.

A l'image de ses collègues, le représentant de la directrice départementale des sports du Niari a souhaité bon vent au nouveau bureau, tout en lui exhortant de tout mettre en œuvre, afin de rallumer la flamme du judo dans les différents districts de ce département.

**Rude Ngoma**

## CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE

## BNG dans la cour des grands

L'équipe qui porte les initiales de son président Binzonzi Nouni Gabriel va faire ses premiers pas dans l'élite au cours du championnat national direct Ligue 1 saison 2021-2022, dont le début est annoncé pour le 5 décembre.

BNG a remporté le championnat national Ligue 2 avec pour bonus, la montée en Ligue 1. Il a dominé, le 30 octobre, au stade Paul-Sayal-Moukila à Dolisie, Munisport de Pointe-Noire (4-2) aux tirs au but, après un score de parité de 0-0 au temps réglementaire.

Les vainqueurs de la Ligue 2 devraient désormais se donner les moyens pour chercher à se maintenir face aux clubs les plus huppés comme l'AC Léopards de Dolisie; l'AS Otohô; le Club athlétique renaissance aiglons; les Diables noirs; l'Etoile du Congo; le FC Kondzo; l'Interclub; la Jeunesse sportive de Talangai; Nico-Nicoyé; Patronage Sainte-Anne et V Club Mokanda...

La dernière équipe qui com-



La joie des joueurs de BNG, après leur victoire face à Munisport/Photo Kwamy

plètera le tableau sera sélectionnée à l'issue des barrages qui opposeront en aller et retour l'AS Cheminots à

Munisport. Ce sont les deux équipes ponténégrines qui connaissent bien l'élite. L'AS Cheminots était obligée de

passer par les barrages pour se maintenir parmi les quatorze clubs ayant disputé le championnat 2020-2021.

Reléguée en division inférieure, au terme de la saison 2015-2016, Munisport a une seconde chance pour retrouver l'élite six ans après. Le championnat national saison 2021-2022, a-t-on appris du site officiel de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), débutera le 5 décembre. La Fécofoot précise que cette date a été retenue au cours de la réunion tripartite entre elle, la Ligue nationale de football et les clubs. La première période de transfert a débuté le 1er novembre et sera bouclée le 23 janvier 2022, selon la circulaire fixant les modalités d'ouverture de la saison, publiée le 18 octobre par la Ligue nationale de football et le secrétariat de la Fécofoot.

**James Golden Eloué**

**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX**  
**COMMISSION GÉNÉRALE DE PASSATION DES MARCHÉS N°01**

Appel d'offres international ouvert n° 133/BEAC/SG-DPMG/AOIO/Tvx/2021 du 07 octobre 2021 pour la construction du nouvel immeuble de la Direction Nationale pour le Cameroun à Yaoundé.

Dans le cadre de sa politique de gestion du patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, de construire un nouvel immeuble devant abriter sa Direction Nationale à Yaoundé. A cet effet, elle invite par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des Marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE**

Services Centraux, Direction Générale de l'Exploitation. CGAM, 14ème étage, porte 1412

: 736, Avenue Monseigneur Vogt – BP : 1917,

Yaoundé - CAMEROUN

:(+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 ;

Postes 5452, 5431, 5412 ou 5403 / : (+237) 222 23 33 29

@ : cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée au paiement de la somme non remboursable de deux millions (2 000 000) francs CFA ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire de deux millions (2 000 000) francs CFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 02 décembre 2021 à 12 heures. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE**

Services Centraux, Bureau d'Ordre, 15ème étage, porte 15.01

736, Avenue Monseigneur Vogt – BP : 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le jeudi 02 décembre 2021 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Les plis financiers, pour les offres jugées conformes, seront ouverts à une date qui sera communiquée ultérieurement.

**Yaoundé, le 07 octobre 2021**

**Le Président de la Commission**

**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX**  
**COMMISSION GÉNÉRALE DE PASSATION DES MARCHÉS N°01**

Sélection régionale ouverte n° 134/BEAC/DGEFRI-DERS/SRO/Ser/2021 pour le développement d'une application informatique de prévision des agrégats macroéconomiques de la CEMAC dans le cadre de l'exercice de programmation monétaire

Dans le cadre de la réforme de l'exercice de la programmation monétaire, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter une entreprise spécialisée pour le développement d'une application informatique de prévision des agrégats macroéconomiques de la CEMAC (PREVI-BEAC). A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre leur proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des Marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base de la qualité technique et du coût de la proposition.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE**

Services Centraux, Direction Générale de l'Exploitation. CGAM, 14ème étage, porte 1412 736 , Avenue Monseigneur Vogt – BP :

1917, Yaoundé - CAMEROUN

:(+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 ; Postes 5452, 5431,

5412 ou 5403

:(+237) 222 23 33 29

@ : cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée au paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 11 novembre 2021 à 12 heures.

**BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE**

Services Centraux, Bureau d'Ordre, 15ème étage, porte 15.01

736, Avenue Monseigneur Vogt – BP : 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le jeudi 11 novembre 2021 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Les plis financiers seront ouverts pour les propositions jugées conformes, à une date qui sera communiquée ultérieurement.

**Yaoundé, le 04 octobre 2021**

**Le Président de la Commission**

## FOOTBALL

## Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

**Albanie, 7e journée, 1ère division**

Sans Kévin Koubemba, le Teuta Durrës est tenu en échec à domicile par le Kastrioti Krüje (1-1).

Allemagne, 10e journée, 1ère division  
Sylver Garvoula n'était pas dans le groupe de Bochum, défait chez le Borussia Mönchengladbach (1-2). Malgré la rupture des ligaments croisés de Simon Zoller en septembre, l'international congolais n'a pas joué depuis le 18 septembre.

Allemagne, 14e journée, 3e division  
Sans Kamal Bafounta, absent du groupe, la réserve du Borussia Dortmund chute chez le Viktoria Berlin (1-2).

Allemagne, 14e journée, 4e division, groupe Nord/Nord

Aurel Loubongo-Mbougou est entré à la 61e mn lors de la défaite de Sankt-Pauli face à l'Eintracht Norderstedt (0-1).

Belgique, 13e journée, 1ère division  
Le Cercle de Bruges s'incline à domicile face à Anvers (0-1). Sans Senna Miangué, absent depuis le 26 septembre.

Espagne, 10e journée, 3e division  
Toujours privé de Baron Kibamba, la réserve du FC Séville concède le nul face au Gimnastic Tarragona (0-0). Et reste lanterne rouge avec 5 petits points.

**Allemagne, 14e journée, 4e division, groupe Ouest**

Mauvais week-end pour le Sportfreund Lotte et Exaucé Andzouana. En déplacement à Rödinghausen, ils s'inclinent sèchement (0-2) et l'attaquant congolais a été exclu pour un deuxième avertissement (59e et 75e).

Angleterre, 15e journée, 2e division  
Après la gifle reçue à domicile face à Fulham dimanche dernier (0-4), Nottingham Forest arrache les points chez les Londoniens des Queens Park Rangers (1-1). Les co-équipiers de Brice Samba, titulaire, égalisent à la 91e.

Han-Noah Massengo, titulaire comme milieu droit dans le 4-3-3, et Bristol City battent Barnsley 2-1.

Bristol est 15e avec 19 points, devant Forest, 18e avec 18 points.

Angleterre, 15e journée, 4e division  
Oldham et Dylan Bahamboula, titulaire, sont défaits à domicile par Swindon Town (1-3). Défaite également pour Barrow face à Rochdale (1-2). Sans Offrande Zanzala, absent du groupe.

Newport County corrige Stevenage (5-0). Sans Christopher Missilou, absent de la feuille de match.

Belgique, 13e journée, 1re division  
Le FC Bruges prend les trois points à Saint-Trond (2-1). Remplaçant, Faitout Maouassa est entré à la 82e.

Le Standard de Liège est tenu en échec par Courtrai (1-1). Avec Niels Nkounkou titulaire dans son couloir gauche.

En revanche, lourde défaite pour Seraing à Wilrijk (0-3). Sans Morgan Poaty, resté sur le banc.

Bruges est premier avec 26 points, les Rouches sont 12e avec 16 points et Seraing recule à la 16e place avec 12 points.

Belgique, 10e journée, 2e division  
Sorti du banc à la 86e, Scott Bitsindou donne le troisième but de son équipe à Yagan (90e+4). Lierse l'emporte 3-1 à Waasland-Beveren et monte sur le podium (3e à 8 longueurs de Westerlo).

**Espagne, 9e journée, 4e division, groupe 4**

Velez s'impose 2-0 chez la réserve de Cadix. Remplaçant, Faites-Prévu Kaya Makosso est entré à la 81e.

Espagne, 9e journée, 4e division, groupe 5



Gabriel Charpentier a marqué son 3e but de la saison, le deuxième en 4 jours (DR)

Aguilas concède le nul face à Pulpileno (0-0). Titulaire, Amour Loussoukou a été remplacé à la 70e.

Italie, 11e journée, 2e division  
Déjà buteur à la dernière minute lors de la 10e journée, Gabriel Charpentier a encore brillé lors de la victoire de Frosinone face à Crotona (2-1). Après avoir poussé le gardien adverse à une parade miraculeuse sur une tête puissante en première période, l'ancien Nantais a égalisé à la 46e en concluant de près une-deux avec Canotto. Remplacé à la 66e, il totalise 3 buts en 7 apparitions (2 comme titulaire, 272 minutes de jeu). Si les blessures le laissent enfin tranquille, l'avant-centre de 22 pourrait enfin confirmer les promesses affichées lors de son passage en Série C (6 buts en 15 matches avec Avellino).

Luxembourg, 16e de finale de la Coupe  
Yann Mabella a marqué l'un des six buts du Racing Union, qui se qualifie facilement sur le terrain du Marisca Mersch (6-0). L'Etzella Ettelbrück de Godmer Mabouba poursuit aussi sa route en disposant de Kehlen (4-0).

**Slovaquie, 13e journée, 1re division**

Le DAC Dunajská et Yhoan Andzouana, titulaire, chutent chez un mal-classé, le Lipovsky Mikulas (0-1). Inconstant depuis le début de la saison, le DAC compte 11 points de retard sur le premier, le Slovan Bratislava.

Suède, 27e journée, 2e division  
Après une série de contre-performances, Helsingborg s'accroche au duo de tête en battant Brage 3-0. Ravy Tsouka Dozi, titulaire, et ses co-équipiers sont 3e avec 46 points.

Ils comptent 2 points de moins que Sundsvall, qui a un match à jouer mardi, et dix longueurs de retard sur le premier, Värnamo.

Seuls les deux premiers montent directement en première division. Il reste trois journées à jouer.

Suisse, 12e journée, 1re division  
Kévin Monziano n'a pas joué lors du succès de Lugano sur le Servette (2-1).

Turquie, 11e journée, 1re division  
Hatayspor bat le Besiktas 1-0. Dylan Saint-Louis est entré à la 71e. Hatayspor est désormais 2e du classement à quatre points de Trabzonspor.

Ukraine, 13e journée, 1re division  
Déjà battu mardi en Coupe par le Dynamo Kiev, le FC Marioupol s'incline à nouveau face au champion d'Ukraine en titre (3-2). Le sixième revers consécutif de la lanterne rouge (4 points sur 42 possibles). Marc-René Mampassi était titulaire en défense.

**Bulgarie, 8e de finale de la Coupe**

Ludogorets dispose du Lokomotiv Gorna

Oryahovitsa 3-1. Entré à la pause, Mavis Tchibota offre le 3e but sur un plateau à Show à la 79e mn. Un bon tir à la 89e, dévié en corner.

Bradley Mazikou était titulaire lors de la qualification du CSKA Sofia aux dépens de l'Arda Kardzhali (2-0).

A tour suivant, le CSKA affrontera le Lokomotiv Plovdiv, tandis que Ludogorets croisera le vainqueur du duel à jouer entre Montana et Krumovgrad.

Rappelons que le CSKA Sofia est tenant du titre.

Slovénie, quart de finale de la Coupe  
L'aventure est terminée pour le NK Maribor, éliminé à domicile par Domzale (1-2). Remplaçant, Antoine Makoumbou est entré à la 73e mn alors que son équipe était menée de deux buts.

**Belgique, 16e de finale de la Coupe**

Sans Morgan Poaty, ménagé, Seraing se qualifie après prolongations face à Saint-Trond (3-2).

Scott Bitsindou, titulaire, et Lierse sont éliminés à domicile par Louvain (1-2).

Le FC Bruges fait sa loi face à un Deinze trop vite réduit à dix (3-0). Titulaire, Faitout Maouassa a livré une prestation aboutie. Sans Senna Miangué, le Cercle Bruges dispose facilement des amateurs de Tienen (3-0).

Russie, 3e journée de la phase de groupe de la Coupe

Avec Erving Botaka Yobama titulaire, Oufa est battu par un club de seconde division, l'Alaniya Vladikavkaz (1-2). Le FC Oufa est 2e sur 3 avec 3 points.

Suisse, huitième de finale de la Coupe  
Lugano bat les Young Boys de Berne 2-1. Sans Kévin Monziano, encore resté sur le banc.

Ukraine, 8e de finale de la Coupe  
Lanterne rouge de première division, le FC Marioupol s'incline face au leader du classement, le Dynamo Kiev (1-2). Marc-René Mampassi est resté sur le banc.

Allemagne, match en retard de la 6e journée, 4e journée, groupe Ouest

Malgré l'ouverture du score d'Exaucé Andzouana à la 25e, le Sportfreunde Lotte s'incline face à Rot-Weiss Oberhausen (1-2). Auteur de son 3e but de la saison, le Brazzavillois a été remplacé à la 90e.

France, 12e journée, 3e division  
Annecy, le leader, chute à Avanches (0-2) avec Kévin Mouanga titulaire en défense centrale.

Sète corrige Boulogne-sur-Mer 4-0. Titulaire, Alan Dzabana a provoqué le penalty du 2-0 à la 42e. Averti à la 50e et remplacé à la 68e. Dans les rangs nordistes, Herman Moussaki a joué toute la rencontre sans trouver la faille.

Bastia-Borgo et Mons Bassouamina, remplacé à la 66e, sont balayés à Saint-Brieuc (0-3).

Sans Durel Avounou, suspendu, Le Mans est tenu en échec par Orléans (0-0). Fred Dembi était lui titulaire dans les rangs de l'USO. Laval, avec Marvin Baudry titulaire et Randi Goteni à l'infirmerie, l'emporte à Sedan 1-0.

Espagne, 11e journée, 1re division  
Jordi Mboula est resté sur le banc lors du match nul de Majorque face au FC Séville (1-1). Le temps de jeu de l'Hispano-Congolais, titulaire lors des quatre premières journées de Liga, se réduit comme peau de chagrin (3 entrées en jeu pour 27 minutes et quatre matches sans entrer en jeu).

Italie, 10e journée, 2e division  
Sorti du banc à la 67e, alors que Frosinone était mené à Alexandrie, Gabriel Charpentier égalise à la 97e et permet à son équipe de rapporter un point (1-1). Son 2e but de la saison en 8 apparitions.

**Ligue 1, 12e journée**

Lancé à la 59e, Bradley Locko marque le premier but de sa carrière en L1 d'une frappe qui lobe Costil (63e). L'ancien Lorientais donne ainsi l'avantage à Reims sur le terrain de Bordeaux. Mais les Girondins marquent 3 buts et s'imposent sur le fil (3-2).

Sans Warren Tchimbembé, non retenu, Metz concède le nul 1-1 face à Saint-Etienne (1-1) avec un lob mémorable de 68 mètres du Tunisien Khazri.

Béni Makouana est resté sur le banc lors du succès de Montpellier face à Nantes (2-0). Retenu dans le groupe des Canaris pour la deuxième fois de la saison et pour la première fois depuis début septembre, Yannis M'Bemba n'est pas entré en jeu.

Loris Mouyokolo n'était pas dans le groupe de Lorient, corrigé à Strasbourg (0-4). Les absents n'ont pas toujours tort.

Christlain Matsima n'était pas convoqué dans l'équipe monégasque, vaincue à Brest (0-2). Au classement, Nantes et Monaco sont 9e et 10e avec 17 points, suivis de Montpellier, 11e avec 16 points, puis de Lorient, 13e avec 15 points, Reims, 17e avec 11 points, et Metz, 19e avec 7 points.

**Ligue 2, 14e journée**

Toujours privé de Bevic Moussiti Oko, éloigné des terrains depuis le 2 octobre par une blessure à la cheville, Ajaccio chute à Pau (0-1). L'ACASont 3e avec 25 points, soit 4 de moins que Toulouse.

Les Corses devancent Le Havre, freiné à Dunkerque (0-1). Fernand Mayemba était titulaire à son poste, alors que Nolan Mbemba, de retour dans le groupe, est resté sur le banc.

Les Normands sont 4e avec 24 points. Niort prend les trois points à Nîmes (1-2). Bryan Passi, titulaire, et ses co-équipiers remontent à la 7e place avec 21 points.

Rodez va mieux et enchaîne un second succès d'affilée en disposant de Quevilly-Rouen (3-0). Adilson Malanda était titulaire sur la droite de la défense à trois ruthénoise.

Le promu est 9e avec 19 points. Battu à domicile par Grenoble (0-1), Caen confirme son début de saison compliqué (12e avec 16 points). Prince Oniangue était remplacé au milieu de terrain pour ce match.

Au duel avec Monfray sur le corner qui amène le but isérois, il est battu dans les airs, mais se plaint, à juste titre, d'une poussée dans le dos non sifflée par l'arbitre. Le ban se poursuit pour Warren Bondo, absent du groupe de Nancy, tenu en échec par Sochaux (0-0). Les Lorrains ferment la marche avec 9 points.

Camille Delourme



## United States Department of Agriculture

## Forest Service

## International Programs

1 Thomas Circle NW  
Suite 400  
Washington, DC 20005

L'agence de gestion Management Engineering and Technology International, Inc. (METI) publie pour le compte du Bureau des Programmes Internationaux du Service Forestier des États-Unis (USFS/IP) un appel d'offres pour la prestation de services événementiels dans le cadre d'une série d'activités programmées en République du Congo. Du fait que l'USFS/IP mène des activités similaires en République Démocratique du Congo (RDC), le prestataire qui sera en capacité de fournir ce type de services en RDC également aura un avantage, mais cela n'est pas obligatoire. METI fournit des services de soutien administratif au Bureau des Programmes Internationaux du Service Forestier des États-Unis dans le cadre de divers programmes de gestion des ressources naturelles et de développement des capacités institutionnelles en République du Congo, en RDC et ailleurs dans la région. Parmi les missions assurées par METI, il y a l'organisation, l'animation et la supervision complète de conférences, réunions et formations techniques, qui nécessitent des services professionnels de logistique et de facilitation. Le prestataire, qui sera de préférence basé à Brazzaville ou à Kinshasa, rémunérera les participants conformément aux termes dictés par le directeur de programme de l'USFS/IP, et sera ensuite remboursé par virement bancaire une fois finalisée chacune des activités et sur pré-

sentation des factures, reçus et autres documents probants définis par l'USFS/IP.

### Missions :

- Coordonner les réservations d'espaces de réunion et de formation rentables avec les responsables des sites choisis. Il est indispensable d'avoir la capacité de couvrir tous les coûts relatifs à l'adéquation du site (y compris les fournitures et équipements), et de conduire une analyse de compétitivité des offres.
- Établir des budgets clairs et complets, décrivant le total des coûts associés à chaque activité programmée.
- Imprimer et photocopier la documentation suivant les besoins.
- Acheter le matériel et les fournitures indispensables à la formation, y compris des blocs-notes, des stylos, des surligneurs, des tableaux papier et tout autre équipement nécessaire.
- Commander, organiser et couvrir le coût des repas et des pauses-café des participants aux stages et formations.
- Organiser et couvrir les dépenses relatives à l'hébergement, aux indemnités journalières et au transport des participants pour leurs déplacements approuvés dans le cadre du programme.
- Organiser et pourvoir aux autres aspects logistiques liés à la formation ou au stage, notamment en matière d'interprétation, de traduction et de transports collectifs

pour les visites sur le terrain.

- Conserver et mettre à disposition tous les documents pertinents concernant les activités du programme, y compris en matière de comptabilité, de contrôle d'assiduité, d'information relative aux prestataires, et concernant le processus de sélection des prestataires.
- Présenter des rapports d'activité comprenant une description des événements, une comparaison des dépenses prévues et réelles, et toute autre documentation ou support d'information, y compris des photos, ainsi que l'aura défini l'USFS/IP. Le prestataire devra travailler en étroite collaboration avec les Directeurs de Programme au sein de l'USFS/IP pour garantir que les dispositions prises soient conformes aux exigences du programme.

### Compétences :

- Maîtriser couramment l'Anglais et le Français
- Pouvoir travailler efficacement en respectant des délais et répondre rapidement aux demandes formulées
- Disposer d'un compte en banque auprès d'une institution bancaire internationale reconnue
- Expérience préalable dans la logistique de conférences et formations de taille réduite, moyenne et plus large
- Expérience préalable de travail avec des organismes internationaux en République du Congo

•Les prestataires ayant la capacité d'intervenir également en République Démocratique du Congo et d'y fournir des services similaires sont encouragés à se présenter et à noter cette capacité dans leur dossier de candidature ; toutefois, cela n'est pas obligatoire.

Instructions pour candidater – Merci d'inclure les éléments suivants dans votre offre :

•Devis ou structure de coûts pour paiement : METI remboursera le prestataire choisi pour toutes les dépenses engagées directement liées aux services décrits dans le présent appel d'offres, en plus des éventuels frais administratifs ou frais généraux facturés par le prestataire. La structure de coûts doit décrire également tous les frais administratifs ou frais généraux, le cas échéant.

•Noms et coordonnées, y compris l'adresse postale du contact principal.

•Description d'activités similaires réalisées dans le passé.

•Information de contact de 3 références professionnelles.

•Exemple des travaux pertinent réalisés par le passé, comprenant le budget et le rapport final d'une conférence ou formation organisée.

Les candidatures sont à adresser à Leana Schwartz (leana.schwartz@usda.gov) au plus tard le 20 octobre. Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

## NÉCROLOGIE

Siméon Ntsayouolo, agent des Dépêches de Brazzaville, Germaine Ontango, Barnabé Ngami, Arsène yvon Ntsayouolo, la famille et monsieur Siméon Ntsayouolo annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur épouse, mère, grand-mère Albertine Mabouolo, survenu le 31 octobre 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°4 de la rue 5 février à Mikalou 2. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Augustine Badi, Alain Badi, Alain Mackoundou, Deslianes Dianzinga, Arnaud Dianzinga, Kabu Dianzinga et la famille Nsundi annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère, oncle et père, Paul Denguika (professeur à la retraite de l'Université Marien-Ngouabi), le mercredi 20 octobre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile, sis à Kinsoundi (Armée du Salut, croisement de la rue Mampouya-Patrice et l'avenue de Minvoumba).

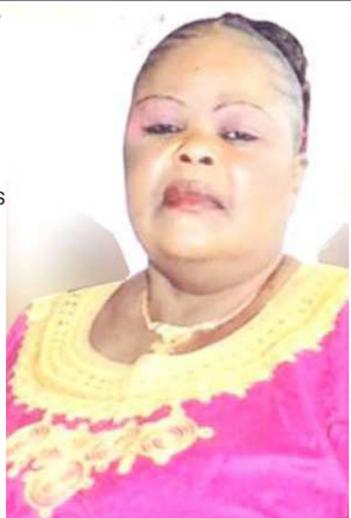
La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Nestor N'Gampoula, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Paul Itoua, François Oko, les enfants Ondongo-Ondélé et Otto Ngambé ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur fille, mère, sœur et belle-sœur Ondongo-Ondélé Émilienne Françoise, survenu le 24 octobre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Makabandilou, arrêt de bus Terre jaune (2<sup>e</sup> parcelle après le goudron).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Yanick Mbouma, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Ali, Yandza, Ongouya et Koubatsanga informent les parents, amis et connaissances du Congo et de l'étranger du décès de leur frère, père et oncle, le colonel Guy Jean-François Ali Yandza, survenu le samedi 23 octobre à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au n°39, de la rue Bacongo, à Poto-Poto.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



## IN MEMORIAM

29 octobre 2020 - 29 octobre 2021

Fifi, cher grand-frère, cher papa, cher grand-père et cher époux. Ippet-Letembet Jean Robert

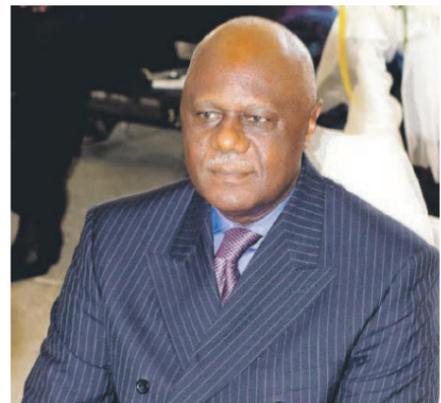
Voici un an jour pour jour que tu nous as quittés.

Le vide que tu as laissé, nous donne l'impression que tu es en voyage et tu nous reviendras.

Les bons moments partagés avec toi sont si riches, que tu resteras dans nos cœurs comme une source intarissable ou nous viendrons toujours nous ressourcer.

Tu resteras pour nous une véritable école.

Fifi, dort en paix dans ton sommeil éternel.



## CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Andjembo Pascal Terence Sosthène, je désire désormais m'appeler Castanou Andjembo Pascal Terence Sosthène.

Toute personne manifestant un intérêt à ce changement est priée de se prononcer dans un délai de trois (3) mois.

## COP26

## Denis Sassou N'Guesso aux puissances occidentales

Depuis les abords de la Clyde, le fleuve traversant Glasgow, le président congolais a exhorté, le 1er novembre, les puissances occidentales émettrices de carbone à tenir leurs promesses dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Pour son temps de parole à la tribune de la COP26, le chef de l'Etat congolais, en tant que porte-parole du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, s'est insurgé du manque de mobilisation pour les forêts tropicales d'Afrique centrale, grand bassin du Congo couvrant quelque 240 millions d'hectares de forêts contiguës à cheval sur huit nations. Il a porté la parole en disant, d'une façon officielle, que les puissances occidentales sont actuellement en train de faillir dans la lutte contre le réchauffement climatique, et ce, malgré leurs promesses. « *Le Bassin du Congo rend au monde des services écosystémiques inestimables. Mais, que reçoit-il en échange ? Hélas, très peu* », s'est indigné le président congolais.

Dès 2020, l'Afrique devait recevoir, de la part des pays les plus riches, cent milliards de dollars annuels. Un minimum lorsque l'on sait que le continent n'est responsable que de 4 % des émissions globales de CO<sub>2</sub> et que l'Afrique est le continent le plus vulnérable. Les moyens financiers sont donc primordiaux pour lutter contre le changement climatique. Or, l'Afrique n'a reçu que 70 % à 80 %, tout au plus, des sommes promises par les puissances occidentales. « *Nous avons su prendre nos responsabilités. A chacun désormais d'assumer les siennes* », a lancé Denis Sassou N'Guesso.

Le chef de l'Etat a déploré le nombre de promesses non tenues en expliquant que l'Afrique doit s'adapter au réchauffement climatique qu'elle n'a pourtant pas causé. Malgré tout, les pays du Bassin du Congo — seize Etats d'Afrique centrale et de l'est, ainsi que le Maroc — ont tout mis en œuvre pour sauver le second poumon de la planète. « *En prenant la décision de protéger et de conserver le Bassin du Congo pour le bien de l'humanité, nous avons su prendre nos responsabilités. A*



*chacun désormais d'assumer les siennes* », a signifié le chef de l'Etat lors de son discours qui a marqué les esprits.

Il a rappelé à son auditoire les enjeux dans le Bassin du Congo, « *un immense massif de forêts et de tourbières qui est aujourd'hui le premier capteur de carbone net de la planète après la déforestation de l'Amazonie* ». Et d'insister sur le fait qu'« *à elles seules, les tourbières de la Cruevete centrale séquestrent 31 milliards de tonnes de carbone, soit trois années d'émissions mondiales* ». Il est donc normal, selon le président congolais, que la place occupée par le Bassin du Congo dans la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris soit « *absolument incontournable* ».

S'il a été particulièrement offensif, le président congolais s'est donné comme objectif d'être un porte-parole de la lutte écologique depuis près de trente ans. « *Je ne cesse de le répéter sur toutes les tribunes, depuis le Sommet de Rio en 1992 : la détermination des pays du Bassin du Congo en général, et celle de la République du Congo en particulier à préserver ce vaste ensemble est to-*

*tale* », a indiqué le chef de l'Etat qui ajoute ne pas vouloir avoir à choisir entre le développement de son pays et la lutte environnementale mondiale.

Parmi les raisons essentielles de ces rappels offensifs apparaît le constat en appui des experts : cet ensemble de forêts tropicales du bassin du Congo est plus dense en carbone, plus efficace pour ralentir le changement climatique et résiste à ses effets mieux que les forêts tropicales amazoniennes.

À titre d'exemple pour le manque de financements, entre 2008 et 2017, le bassin du Congo n'a reçu que 11 % des flux financiers internationaux destinés à la protection et à la gestion durable des forêts dans les zones tropicales, contre 55 % pour l'Asie du Sud-Est et 34 % pour l'Amazonie. Le Congo n'a pas attendu ces financements. Il encourage plutôt, entre autres, des initiatives des entreprises innovantes engagées en faveur de l'environnement. Parmi celles-ci, Eco Oil Energie, présente à la COP26. La balle est désormais dans le camp des puissances émettrices de CO<sub>2</sub>, qui vont devoir tenir leurs promesses, voire les revoir à la hausse dans les années à venir.

Marie Alfred Ngoma

## Table ronde au stand de la Comifac

Le stand de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) programme une table ronde autour du thème « **Forêts du Bassin du Congo et changement climatique : état des ressources, gestion et financements** ».

Le 3 novembre, de 12 h à 13 h 30, sous la modération de Dany Pokem, coordinateur technique pour le Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (PFBC), Chouaibou Nchoutpouen, SEA de la Comifac et Richard Eba'a Atyi, regional convener Cifor-Icraf Afrique centrale, interviendront sur les problématiques de la forêt en Afrique centrale.

Avec 10% de la biodiversité mondiale, le Bassin du Congo constitue l'un des plus importants massifs de forêt tropicale continue qui demeurent sur la planète. Du fait de ses ressources, le Bassin du Congo contribue à atténuer les changements climatiques, en stockant du carbone. La conservation des forêts favorisant le maintien des précipita-

tions ainsi que la régulation des flux hydriques et des climats locaux, régionaux et globaux, la réduction de la déforestation reste une stratégie d'atténuation.

Par ailleurs, les aires protégées du Bassin du Congo abritent de nombreuses espèces animales ou végétales et elles fournissent de nombreux produits et services écosystémiques aux sociétés humaines. La bonne santé d'écosystèmes peu perturbés permet ainsi de mieux résister aux effets des changements climatiques et de participer, à la fois, à l'atténuation et à l'adaptation des écosystèmes et de la population humaine à ces changements. Elles contribuent notamment à optimiser la séquestration et le stockage du

carbone en évitant le déboisement et la dégradation des terres et du couvert forestier.

En marge de la COP26, le pavillon de la Comifac - Congo Basin initiatives offre une plateforme d'échange sur l'importance des forêts et des aires protégées du bassin du Congo pour l'atténuation des changements climatiques ; questions abordées dans deux publications phares, notamment « *Etat des aires protégées 2020* » récemment publié, et « *Etat des forêts 2021* » en préparation. Au regard de l'expérience du Bassin du Congo en matière de Redd+, il semble opportun d'interroger au cours de cette session, l'état de ses ressources, sa gestion et son financement.

M.A.N.

## La RDC se présente comme pays-solution

Les travaux de la 26e Conférence des Nations unies sur le climat (COP) ont officiellement démarré le 1er novembre, à Glasgow, la plus grande ville d'Écosse, en présence de plusieurs chefs d'État et de gouvernement venus des quatre coins du monde.

Une pléiade de discours aura marqué la première séance des travaux permettant aux différents intervenants d'exposer, chacun, la vision de son pays susceptible de relever le défi commun du changement climatique. Boris Johnson, le premier ministre britannique, a donné le go en mettant en garde contre « une colère et une impatience incontrôlables » en cas d'échec des négociations. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé à « sauver l'humanité » des catastrophes à venir. Plutôt optimiste, l'Américain Joe Biden a indiqué que les États-Unis étaient en mesure « *d'atteindre l'objectif de réduction des émissions [de CO<sub>2</sub>] de 50-52 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 2005* ».



Le président Tshisekedi lors de sa prise de parole mardi 2 novembre (Paul Ellis/Pool/AFP)

Le président français, Emmanuel Macron, pour sa part, a appelé à retrouver l'ambition des 1,5 °C d'ici à la fin du siècle avant d'inviter les plus gros pays émetteurs, dont les stratégies nationales ne sont pas conformes avec l'objectif, à rehausser leur ambition dans les quinze jours qui viennent.

L'apport de la RDC

Pour cette conférence dont l'objectif majeur est de s'engager plus concrètement afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), la République démocratique du Congo (RDC) a

une carte à jouer. Le pays, avec les potentialités environnementales dont il regorge, surtout en matière de massifs forestiers et de ressources hydrauliques, se présente à la COP26 comme la clé de solution à la problématique du réchauffement climatique. D'où l'intervention très attendue, le 2 novembre, du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, au regard de ce que la RDC peut apporter pour la survie de l'humanité.

Dépositaire de 47% des forêts du continent, la RDC abrite la deuxième plus grande forêt tropicale du monde après le Brésil. Elle est un réservoir de carbone et une réserve de biodiversité d'importance mondiale. Le fleuve Congo, avec tous ses affluents, constitue 10% des réserves mondiales d'eau douce et 50% de la réserve des eaux douces en Afrique. Son débit permet de développer une capacité d'hydroélectricité pouvant produire jusqu'à 100 000 mégawatts. Et que dire du barrage d'Inga à même de produire 40 000 mégawatts à son plus grand rendement !

Par ailleurs, les tourbières présentes au centre du bassin du Congo, qui stockent quelque trente milliards de tonnes de carbone, l'équivalent de trois ans d'émissions mondiales de CO<sub>2</sub>, constituent également une piste non négligeable dans la gestion idoine des impacts liés au dérèglement climatique. A Glasgow, la RDC entend présenter ses atouts afin d'obtenir l'accompagnement nécessaire et intégral dans ses efforts de protection des forêts et de production d'énergie propre et renouvelable, pour la survie de l'humanité.

### Porte-voix de l'Afrique

En sa double qualité de président de la RDC et de président en exercice de l'Union africaine, Félix-Antoine Tshisekedi veillera à ce que les principaux engagements pris en faveur du continent durant la Conférence internationale de Paris sur le climat soient concrétisés afin d'impulser la marche vers une économie verte. Étant le continent qui produit le moins d'émissions mais qui subit le plus gros des conséquences, l'Afrique attend des pays développés des signaux clairs censés montrer la voie avec des objectifs précis visant à atteindre des émissions nettes nulles d'ici à 2050.

Alain Diasso

## COP26

# Plus de 85 % des forêts de la planète s'engagent à interrompre la déforestation et «restaurer les forêts» d'ici à 2030

Un accord a été trouvé à la COP26 de Glasgow lors de la première journée des assises du lundi 1<sup>er</sup> novembre et finalisé le lendemain mardi 2 novembre. Des institutions financières participent à ce dispositif.

Cette annonce du gouvernement britannique, faisant part d'un accord conclu lors de la première journée de la COP26 à Glasgow en Ecosse, Royaume-Uni, prévoit que plus de 100 pays, représentant plus de 85% des forêts de la planète, s'engagent à interrompre et inverser le cours de la déforestation ainsi que la dégradation des terres d'ici à 2030. Parmi les signataires de cet accord figurent notamment la France, le Brésil, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne ou encore la Russie.

Dans le cadre de cet accord, douze pays, dont la France, vont s'engager à mobiliser conjointement 8,75 milliards de livres (12 milliards de dollars) de fonds publics entre 2021 et 2025, auxquels devraient s'ajouter 5,3 milliards de livres (7,2 milliards de dollars) d'investissements privés. Parmi ces fonds, 1,1 milliard de livres (1,5 milliard de dollars) sera fléché pour protéger le bassin du Congo, qui abrite la deuxième plus grande forêt tropicale du monde après l'Amazonie.

Par ailleurs, les PDG de plus de 30 institutions financières, représentant plus de 8 700 milliards de dollars d'actifs mondiaux - dont Aviva, Schroders et Axa - s'engagent également à éliminer les investissements dans les activités liées à la déforestation.

Selon la note du gouvernement britannique sur cet accord diffusée lundi soir, il s'agit du «plus grand pas en avant dans la protection des forêts mondiales en une génération». Le Premier ministre britannique Boris Johnson évoque dans cette note «un



Boris Johnson, aux côtés du président américain Joe Biden, a annoncé qu'un accord avait été trouvé au sujet de la déforestation (Brendan Smialowski/AFP)

accord historique pour protéger et restaurer les forêts de la terre».

Evoquant des «engagements sans précédent», il perçoit cet accord comme «une chance de mettre fin à la longue histoire de l'humanité comme prédateur de la nature afin, au contraire, de devenir son gardien».

Cet objectif de 2030 ne satisfait pas cependant certaines ONG de protection de forêts. «La plupart des signataires, dont la France, s'étaient déjà engagés à mettre fin à la déforestation importée en 2020», a rappelé à la presse Sylvain Angérand, coordinateur de campagne de l'ONG Canopée. «Nous n'avons pas atteint cet objectif et nous le décalons simplement à 2030. C'est inquiétant», ajoute-t-il.

Les dirigeants mondiaux réunis à Glasgow pour la COP26 devaient s'engager mardi au deuxième jour du sommet sur le climat à enrayer la déforestation d'ici 2030, mais leur promesse est déjà jugée trop loin-

taine par les défenseurs de l'environnement.

Selon le gouvernement britannique, hôte de la conférence climat, cette déclaration commune sera adoptée par plus de cent pays abritant 85% des forêts mondiales, dont la forêt boréale du Canada, la forêt amazonienne au Brésil ou encore la forêt tropicale du bassin du Congo.

L'initiative, qui bénéficiera d'un financement public et privé de 19,2 milliards de dollars (16,5 milliards d'euros), est essentielle pour parvenir à l'objectif de limiter le réchauffement climatique à +1,5°C, selon le Premier ministre britannique, Boris Johnson.

«Ces formidables écosystèmes fourmillant - ces cathédrales de la nature - sont les poumons de notre planète», absorbant une part importante du carbone rejeté dans l'atmosphère, doit-il dire mardi selon ses services. Les forêts «sont essentielles à notre survie même», doit-il ajouter. Pourtant, elles sont en train de reculer au «rythme alarmant» de 27 terrains de

football chaque minute.

Parmi les signataires figurent le Brésil et la Russie, pays pointés du doigt pour l'accélération de la déforestation sur leurs territoires, ainsi que les États-Unis, la Chine, l'Australie ou la France.

La militante suédoise Greta Thunberg a exhorté les dirigeants réunis pour la COP26 à agir et à cesser leur «bla bla», lors d'une manifestation à Glasgow.

Les patrons de plus de 30 institutions financières comme Aviva ou Axa vont de leur côté s'engager à ne plus investir dans les activités liées à la déforestation, selon Downing Street. Actuellement, près d'un quart (23%) des émissions mondiales de gaz à effet de serre proviennent d'activités comme l'agriculture ou l'industrie forestière.

Le nouvel engagement contre la déforestation fait écho à la «Déclaration de New York sur les forêts» de 2014, quand de nombreux pays s'étaient engagés à diviser par deux la défo-

restation en 2020 et d'y mettre fin en 2030.

Cet engagement intervient au lendemain de la harangue du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à «sauver l'humanité», devant quelque 120 dirigeants et des milliers de délégués et d'observateurs réunis à Glasgow pour une conférence de deux semaines. «Assez de nous tuer nous-mêmes avec le carbone. Assez de traiter la nature comme des toilettes. Assez de brûler et fover et extraire toujours plus profond. Nous creusons nos propres tombes», avait martelé Antonio Guterres à l'ouverture de la COP26.

Le Premier ministre britannique Boris Johnson, hôte du sommet, avait quant à lui mis en garde contre la colère « incontrôlable » des jeunes générations que provoquerait un échec de cette COP26, six ans après l'accord de Paris.

Mauvais signe venu de Rome: lors du sommet du G20 ce week-end, les grandes économies de la planète, responsables de près de 80% des émissions mondiales, n'ont pu s'accorder sur une date précise pour cette neutralité carbone, évoquant «le milieu du siècle».

Pour la défense de l'écosystème forestier sur le bassin du Congo, deuxième plus grande réserve du monde, le Congo porte sa voix par son chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso, dont le plaidoyer est intervenu à la plénière du lundi 1er novembre.

**De notre envoyé à Glasgow,  
Marie-Alfred Ngoma**

## Le discours du président Denis Sassou N'Gusso lors de la première journée

Le chef de l'Etat congolais, président de la Commission climat du Bassin du Congo, a pris la parole, le 1<sup>er</sup> novembre, devant l'assemblée des dirigeants présents à Glasgow, en Ecosse, pour plaider la cause du continent africain et du Bassin du Congo. Retrouvez l'intégralité de son discours.

- Excellences mesdames et messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
- Distingués délégués,
- Mesdames et messieurs.

Permettez-moi, avant tout propos, d'exprimer mes sincères remerciements à sa majesté la reine Elisabeth II, au gouvernement et au peuple du Royaume-Uni, pour l'hospitalité et l'accueil chaleureux qui ont été réservés à ma délégation et à moi-même.

Permettez-moi aussi, en ma qualité de président de la Commission Climat du Bassin du Congo regroupant seize États d'Afrique centrale et de l'est, ainsi que le royaume du Maroc, de dire toute l'importance que nous accordons à cette COP 26, particulièrement cruciale pour l'avenir de l'Humanité.

Mon pays, la République du Congo, se situe au sein du Bassin du Congo, cet immense massif de forêts et de tourbières qui est aujourd'hui le premier capteur de carbone net de la planète après la déforestation de l'Amazonie.

À elles seules, les tourbières de la Cuvette centrale séquestrent 31 milliards de tonnes de carbone, soit trois années d'émissions mondiales. La place qu'occupe le Bassin du Congo dans la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris est donc absolument incontournable.

Vous l'avez clairement compris : le Bassin du Congo rend au monde des services écosystémiques inestimables. Mais, que reçoit-il en échange ? Hélas, très peu.

En effet, les pays industrialisés, à qui incombe la responsabilité historique du dérèglement climatique, se montrent réticents à mobiliser les financements nécessaires à la concrétisation de leurs engagements. Les grandes difficultés auxquelles se heurte l'application de l'article 6 de l'Accord de Paris, qui engage les pays riches

à soutenir les efforts d'atténuation et surtout d'adaptation des pays en développement, en sont la preuve évidente.

La République du Congo, en ce qui la concerne, a déjà soumis au secrétariat de la Convention sa contribution déterminée au niveau national révisée. Nos ambitions, qui prennent en compte l'ensemble des secteurs d'émission des gaz à effet de serre, ont été rehaussées et la République du Congo fait figure d'élève modèle au palmarès de l'écologie mondiale.

Je ne cesse de le répéter sur toutes les tribunes, depuis le Sommet de Rio en 1992, la détermination des pays du Bassin du Congo en général, et celle de la République du Congo en particulier à préserver ce vaste ensemble est totale. Toutefois, cet engagement va de pair avec la volonté, tout aussi inexorable, de poursuivre notre développement économique et social, pour le bien-être de nos populations. Ces deux objectifs ne s'excluent pas, ils se complètent.

Exiger de nous un ralentissement de notre développement pour que la planète respire mieux, serait, en effet, profondément injuste et même immoral.

C'est pourquoi vous me permettez de faire ici, une fois de plus, le plaidoyer du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, initiative commune des pays membres de la Commission Climat du Bassin du Congo auxquels s'est joint le royaume du Maroc, et qui n'attend plus qu'à être abondé avec l'engagement de tous nos partenaires.

En prenant la décision de protéger et de conserver le Bassin du Congo pour le bien de l'humanité, nous avons su prendre nos responsabilités.

A chacun désormais d'assumer les siennes.

Je vous remercie.